



Illettrisme : des solutions
Voir page 6

LA REVANCHE DE LA VÉRITÉ



Rév. Danièle Counord
ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE
ILE-DE-FRANCE

Titres choc, articles à sensation, émissions spectacle : les médias peuvent se vanter d'avoir fait entrer le mot *Scientologie* dans la langue Française. Ils ont du même coup créé une situation fort instructive sur les limites de leur pouvoir : compte tenu de ce qu'ils en disent et de l'image qu'ils en donnent, comment se fait-il que cette philosophie religieuse intéresse chaque jour de plus en plus de personnes ?

Ce double phénomène – l'hostilité systématique des media et la revanche du bouche à oreille – est extrêmement intéressant.

Qu'une religion ou une philosophie soit momentanément attaquée, caricaturée de la façon la plus grossière, relève d'un processus parfaitement banal. Anaxagore, par exemple, est le premier philosophe d'Athènes à avoir marqué l'évolution de la pensée : ses recherches ont été intéressantes à plus d'un titre, mais il fut exilé d'Athènes pour avoir osé prétendre que le soleil n'était pas un dieu mais une boule de feu dans l'espace. Moins d'un siècle plus tard Socrate, philosophe ô combien exceptionnel, fut condamné à mort sous la double accusation « d'introduire de nouveaux dieux et de corrompre la jeunesse ». Plus proche de nous, Descartes, dont nous autres français sommes évidemment très fiers, a prudemment vécu hors de France pendant la majeure partie de sa vie !

La Scientologie procède d'un certain nombre de découvertes sur l'esprit et sur la vie : et appréhende la nature spirituelle de l'être humain, mais elle n'a recours à aucun dogme ni aucune révélation. C'est une approche entièrement construite sur la compréhension et l'expérience individuelle. Elle est donc tolérante en matière de croyance, et met entièrement l'accent

sur l'observation et les résultats. Elle permet à ceux qui l'étudient de développer leurs capacités inhérentes et donc d'améliorer leur propre vie et d'aider les autres. Ce faisant, elle heurte de plein fouet les défenseurs des idées reçues, et les groupes qui tirent profit de l'ignorance et de la décomposition de nos sociétés.

Il fut un temps en Afrique du Sud où les médias attaquaient la Scientologie et en présentaient une image grossière et inquiétante. Or, en moins de vingt ans, plusieurs millions de jeunes noirs ont été sortis de l'analphabétisme par des scientologues. Les mensonges se sont effondrés devant l'ampleur des résultats positifs.

Nous n'en sommes pas encore là en France. D'autant plus que la situation est particulière. La discrimination qui renaît actuellement dans notre pays, visant spécifiquement les minorités ethniques et religieuses, nous vient directement d'Allemagne, et plus précisément de cercles qui cherchent à créer un renouveau fasciste en Europe. La soi-disant actualité sur ce qu'on appelle globalement les *sectes* est un exemple frappant de rideau de fumée médiatique. Curieusement, des *informations* similaires sont diffusées en France par les Renseignements Généraux.

Ceci nous conduit à examiner certains aspects choquants de l'histoire de ces fameux R.G., et à soulever nous aussi la question qui a déjà été posée par de nombreux députés au cours des dernières années : comment est-il possible que cette organisation ne se soumettant ni aux lois ni à la Constitution, prenant ses ordres en dehors de tout pouvoir démocratique, existe encore à l'abri des institutions et du budget de l'État ?

Il est finalement très rassurant, et très encourageant, que de nombreuses personnes décident de former elles-mêmes leur propre jugement et refusent de se laisser désinformer. La croissance aujourd'hui impressionnante de la Scientologie n'a pas d'autre explication.

Si vous souhaitez vous aussi en savoir plus par vous-même, vous pouvez visiter l'une de nos Églises et vous procurer des livres. Vous pouvez aussi, si vous êtes sur Internet, taper le code <http://www.scientology.org>, vous y trouverez quantité d'informations ainsi rendues directement accessibles.

Vous pouvez aussi m'écrire, me faire part de vos questions, de vos commentaires. Le dialogue avec les lecteurs est important pour l'équipe d'Éthique & Liberté.

Bonne lecture et à très bientôt.

Les marchands de chaos



Pas de réelle solution au problème de la montée de la violence dans la société...

Explosion dans un wagon bondé du métro parisien, 4 morts, 6 blessés, décembre 1996. « Explosion dans un commissariat de police d'Avignon », février 1997.

« Alerte à la bombe sur un vol d'Air France », mars 1997

« Une bombe a explosé dans un magasin à Paris – un employé blessé aux yeux et au visage », mars 1997

La montée du terrorisme en France

Par nature, le terrorisme est difficile à combattre, ses sources sont cachées et ses méthodes secrètes. Mais cette violence n'a pas toujours pour but une cause politique et les incidents ne sont pas inévitables.

Ces gros titres – tous provenant d'articles récents – sont trop familiers, trop fréquents. Ces horreurs, relatées depuis de si nombreuses années, provoquent désormais chez le citoyen découragement, apathie ou terreur.

Après une série d'actes terroristes qui, en 1995, a fait 8 morts et 200 blessés, un sondage effectué par la SOFRES révéla que la population était sceptique dans son ensemble quant à

Suite en page 2

Sommaire

Les marchands de chaos.....	1	De la méfiance à la confiance aveugle.....	9
Jean-Pierre Brard : Sous l'œil du Juge.....	3	Interdiction formelle d'aider.....	11
Hommage anniversaire au fondateur de la Scientologie.....	4	Un passé obsédant qui resurgit.....	12
Une incursion dans la vie de L. Ron Hubbard.....	4	Images de destruction.....	12
Inauguration de la rue L. Ron Hubbard.....	5	Le département d'État américain condamne l'Allemagne.....	13
Illettrisme : des solutions.....	6	Une description de la Scientologie.....	14
Paul Guth : Interview.....	6	Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous, par L. Ron Hubbard.....	16
Campagne pour une France sans drogue.....	7	À propos du Chemin du Bonheur.....	16
Le remède est-il pire que le mal ?.....	8		

Les marchands de chaos

Suite de la page 1

l'efficacité de la police et de ses mesures face au terrorisme. 71 % des personnes interrogées étaient persuadées que les choses iraient en s'aggravant.

Leurs inquiétudes sont hélas fondées. Il y a dix ans le ministre de l'Intérieur signalait, dans un rapport, que plus de 1 073 attentats à la bombe avaient eu lieu rien qu'en 1984. Par la suite, il n'y a eu aucun autre rapport. Cela signifierait-il que la situation est hors contrôle ?

En y ajoutant des problèmes sociaux, tels le taux de suicides et la dépendance aux tranquillisants, il devient évident que la France détient des statistiques alarmantes.

Mis à part les effets évidemment désastreux de ces attentats sur le moral de la population, les conséquences sur l'économie et la culture sont également énormes.

Ainsi, au château de Versailles, 8 000 peintures et 2 000 statues sont sous clé depuis 20 ans. La raison ? Un attentat à la bombe perpétré en 1978. L'État s'affirme incapable, financièrement, d'engager les 200 gardes supplémentaires nécessaires pour protéger les biens et les personnes d'un attentat tel que celui qui avait provoqué la fermeture de salles.

LA RELIGION ATTAQUÉE

Ces derniers temps, même les églises et lieux de cultes ont fait l'objet d'attentats terroristes. En mars dernier, une heure avant la prière du matin, une bombe de type artisanal a explosé à l'entrée nord-est de la grande mosquée de Paris. Des débris furent projetés jusque dans les appartements voisins. Bien que la raison de cet attentat reste inconnue, des attentats similaires à l'encontre d'autres groupes religieux sont, par contre, moins mystérieux.

La bombe qui a explosé dans les locaux de l'Église de l'Unification en janvier 1996 n'est que la conséquence d'une longue campagne d'intolérance,

orchestrée non seulement à l'encontre de cette Église, mais aussi à l'encontre d'autres groupes jugés religieusement incorrects. La réaction de l'ADFI, après l'explosion, fut à cet égard extrêmement significative. Étant donné le manque de vigueur de l'enquête, en février 1996, l'Association Spirituelle de l'Église de Scientologie d'Ile-de-France tenta d'apporter son aide dans la recherche des auteurs de l'attentat et fit paraître une annonce offrant une récompense à toute personne qui fournirait à la police des informations susceptibles de l'aider dans ses recherches. De façon très surprenante, la première réaction de l'ADFI fut de

protester, dans son magazine Bulles (2^e trimestre 1996), contre cette action et de dénoncer l'Église de Scientologie comme volant au secours du moonisme.

Considérant que l'ADFI se présente comme une association qui a pour but de maintenir et de défendre l'ensemble des valeurs familiales, en particulier concernant les enfants, et que l'UNADFI a obtenu un statut d'utilité publique grâce à ses appuis au sein du ministère de l'Intérieur, l'article de Bulles est extrêmement révélateur de la véritable nature de cette organisation. Après tout, les moonistes, eux aussi, se composent de familles et de leurs

nationale fondée en 1988 à Turin, a déclaré que « le rapport offrait une présentation erronée et simpliste d'un phénomène vaste et complexe et que par conséquent il pouvait facilement être utilisé comme outil partial à des fins de persécution... ».

Avertissement prophétique ! L'attentat subi par l'Église de l'Unification eut lieu quelques jours après la publication du rapport.

LES VOIX DE LA HAINE

Le P^r Massimo Introvigne a également mentionné « le rapport de la Commission parlementaire avait ignoré et négligé de prendre en compte les vingt dernières années de recherches sur les nouveaux mouvements religieux effectuées par des spécialistes d'Europe et d'Amérique du Nord » ; d'après lui la commission parlementaire a uniquement pris en compte les informations provenant de groupes anti-sectes tels que l'UNADFI/ADFI et le CCMM, tous membres de CAN (International Cult Awareness Network).

En France, ce type de groupes, qui n'ont jamais recours aux spécialistes des religions, publient des travaux fondés uniquement sur leur propre interprétation et vision des choses. Depuis des années, en Angleterre comme aux États-Unis, les tribunaux les déboutent pour preuves non fondées et insuffisantes.

La seule et unique définition de secte retenue par la commission parlementaire est, de fait, tout mouvement étiqueté comme tel par l'UNADFI.

Une certaine presse se ferait-elle complice de ces actes de violence ? *Le Figaro*, après l'attentat commis contre l'Église de l'Unification, non seulement ne le condamna pas, mais publia une liste précise d'adresses des organisations religieuses et des entreprises privées qu'il estimait liées à la Scientologie. Les prochaines cibles à atteindre ? Cette liste noire provenait des Renseignements généraux, qui, comme chacun le sait, travaillent en étroite collaboration avec l'ADFI, liste d'ailleurs utilisée, en 1996, par la commission parlementaire sur les sectes.

AUTHENTIQUE VIOLENCE

Le dernier incident en date fut, en mars 1997, la découverte d'une bombe artisanale - faite pour tuer selon les autorités appelées sur les lieux -, placée dans les locaux de l'Église de Scientologie d'Angers, adresse précisée à l'époque par *Le Figaro*.

Les motifs du terroriste, arrêté et mis en examen depuis, ne sont pas clairs. En revanche d'autres facteurs sont plus évidents. Le poseur de bombe était étudiant de l'université catholique d'Angers. Depuis plusieurs années, cette université organise régulièrement des conférences dites anti-sectes avec la participation de l'ADFI, qui ont vu les étudiants, inspirés par les doctrines de l'ADFI, manifester devant l'église d'Angers.

Cette détestable atmosphère d'intolérance a-t-elle inspiré cet acte ? Nous ne le savons pas encore.

Si la bombe avait explosé, aurait-il été si injuste d'en tenir responsable pour partie les RG, *Le Figaro* ou encore l'ADFI ? Responsables au moins pour avoir continuellement répandu des mensonges et des idées fausses, rendant ainsi acceptables l'intolérance et la violence à l'encontre des nouvelles religions.

L'ADFI alla jusqu'à dénoncer une initiative de l'Église de Scientologie destinée à faire avancer l'enquête suite à un attentat à la bombe contre un autre groupe religieux.



Jeanine Tavernier
présidente de l'UNADFI

enfants. Le ministère de l'Intérieur ne devrait-il pas ré-examiner, pour y mettre fin, le statut de l'UNADFI ? Peut-on être reconnu d'utilité publique et dénoncer l'aide apportée à l'arrestation d'un poseur de bombe ?

Le gouvernement approuve et encourage cette hystérie antireligieuse. Son rôle a été des plus clairs après la parution des conclusions, en janvier 1996, de la commission parlementaire sur les sectes.

Ce rapport a provoqué un tollé international parmi les spécialistes des religions, stupéfaits de découvrir sur la liste des sectes jugées dangereuses par la commission parlementaire l'Église baptiste du président Bill Clinton, ainsi que des organisations catholiques romaines louées par le pape Jean Paul II.

Le Pr Massimo Introvigne, directeur du Centre d'études sur les nouvelles religions (Cesnur), organisation inter-

Jean-Pierre Brard: Sous l'œil du Juge

Dans de précédents numéros d'Éthique & Liberté, nous avons déjà évoqué les positions prises par Jacques Guyard, député et rapporteur de la Commission Parlementaire sur les « sectes » de 1996.

Alors qu'il met en doute la morale de groupes religieux dont il ignore quasiment tout, Guyard, se trouve lui-

même mis en examen pour corruption et trafic d'influence, dans le cadre de l'enquête menée par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy.

Mais que dire des autres membres de la Commission Parlementaire ? Par exemple du vice-président de la Commission, Jean-Pierre Brard, également mis en examen en 1993.

ne croire en rien au-delà du monde matériel. Mais essayer de détruire ceux qui pensent autrement est l'un des pires traits de la politique.

L'une des recommandations de la Commission a été la création d'un Observatoire en vue de poursuivre le contrôle politique du renouveau religieux. Parmi d'autres personnes, affichant également de forts préjugés, J.P. Brard fut choisi par le Premier ministre comme consultant auprès de cet observatoire.

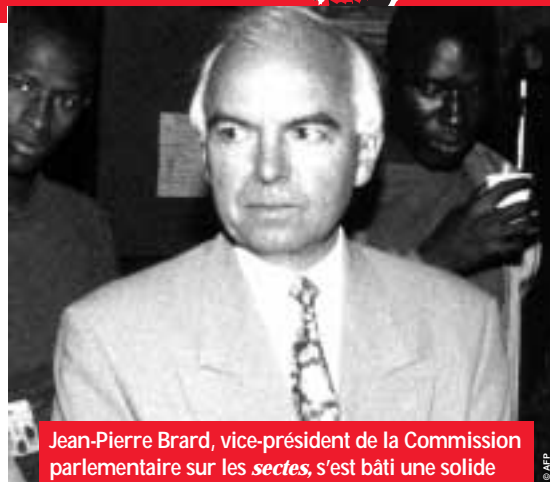
Les prises de position publiques de M. Brard, très hostiles, étaient évidemment la preuve éclatante de son absence totale de neutralité et de son militantisme. Ce seul fait aurait dû suffire à convaincre le Premier ministre d'écarter M. Brard d'un quelconque poste d'observateur sur le sujet. De plus, le comportement général de J.P. Brard suscite de nombreuses interrogations.

MIS EN EXAMEN

En 1993, le maire de Montreuil fait l'objet d'une mise en examen.

En 1992, une école de journalisme, le CFD (Centre de formation et de documentation) envisageait de s'établir à Montreuil. Enregistrée en tant qu'association à but non lucratif, loi 1901 – et non comme une société – le CFD ne devait pas payer de taxe professionnelle à la commune, ce qui représentait environ 600 000 F de manque à gagner par an. Brard proposa alors le marché suivant : ou bien l'école offrirait à la mairie l'équivalent de 600 000 F de travaux d'imprimerie, ou bien le maire refusait l'ouverture de l'école. Le directeur de l'école décida de déposer plainte contre J.P. Brard pour abus de pouvoir et concussion. Bien que l'instruction n'ait pas avancé, le dossier est toujours ouvert.

Jean-Pierre Brard est connu comme un maire qui use rigoureusement de son droit de préemption. Depuis la loi sur l'aménagement du territoire de 1985, le droit de préemption a pris des proportions assez considérables. Le malheur, c'est que ce sont les petites gens qui se trouvent



Jean-Pierre Brard, vice-président de la Commission parlementaire sur les sectes, s'est bâti une solide réputation au sein de la Commission, par ses prises de position et ses déclarations radicales. Mais il est lui-même mis en examen.

Jean-Pierre Brard, vice-président de la Commission parlementaire sur les sectes, s'est bâti une solide réputation au sein de la Commission, par ses prises de position et ses déclarations radicales, avant et après la publication du rapport Guyard, préconisant des lois d'exception à l'encontre des mouvements répertoriés dans le rapport.

Il réclame en effet la création d'un « délit de secte » et la formation d'un corps de magistrats et d'officiers de police judiciaire spécialistes de la lutte « anti-secte »!

Il a également accusé l'Opus Dei - ordre catholique conservateur - d'être

une secte dangereuse et d'avoir infiltré l'Assemblée nationale en général et la Commission sur les sectes en particulier. Le pape Jean-Paul II semble d'un avis différent, puisque – peu après que les commentaires de M. Brard eurent été rendus publics –, le pape baptisait une église au sud de Rome du nom du fondateur de l'Opus Dei, Josemaria Escriva de Balaquer. Il s'agit évidemment d'un hasard de calendrier, mais cela rend un verdict clair sur l'ignorance de M. Brard en matière d'affaires religieuses.

Être, ou n'être pas, communiste et athée est le droit absolu de M. Brard. La liberté de religion s'étend aussi, et heureusement, à ceux qui choisissent de

le plus souvent lésés ; les spéculateurs, eux, ont trouvé les parades.

Dans certaines communes, les achats de terrain ou d'immeuble sont systématiquement préemptés, après quoi les promoteurs reçoivent un coup de fil d'une officine liée à la mairie qui se propose de faire lever la préemption moyennant finance.

Selon *le Canard Enchaîné* du 31 juillet 1991, la ville de Montreuil, quant à elle, fait valoir son droit de préemption sur presque le tiers des ventes d'appartements ou de maisons, pour finalement n'en acheter que très peu, faute de moyens financiers. « Le but était de faire pression sur les vendeurs pour qu'ils acceptent de baisser leurs prix. »

C'est ainsi que M. N. avait trouvé acheteur à 600 000 F pour son pavillon de 100 m². La mairie lui en a proposé 340 000 ! Un autre propriétaire, pour un appartement de 97 m², négocia 730 000 F, se verra offrir 480 000 F.

« Pour la mairie, c'est tout bénéfice », poursuit *le Canard Enchaîné* : « en maintenant des prix artificiellement bas, elle rend moins coûteuses ses futures opérations immobilières, pour lesquelles elle devra procéder à des expropriations. Les indemnités étant calculées par rapport au prix moyen des ventes récentes. »

(...) » Accessoirement la préemption permet d'évincer en douceur les immigrés – ou encore les électeurs d'un autre bord. Il se crée ainsi des « bunkers électoraux » où l'alternance politique a peu de chance de se faire.

L'autre problème de cette politique de préemption forcée, comme l'indique le journal socialiste local de novembre 1990, c'est qu'elle prive « les plus faibles, c'est-à-dire les personnes âgées, les travailleurs qui ont durement épargné pour accéder à la propriété, de vendre leur bien normalement ».

P. Tesseire



En usant rigoureusement de son droit de préemption, le maire de Montreuil rend moins coûteuses ses futures opérations immobilières. Accessoirement, la préemption permet d'évincer en douceur les immigrés ou les électeurs d'un autre bord.

Bienvenue dans le nouveau monde de la Scientologie



O R I E N T A T I O N

Un film d'information sur la Scientologie

Qui êtes-vous en fin de compte ? D'où venez-vous ?
Et que va-t-il vous arriver ?
N'êtes-vous fait que de chair et d'os, pour n'exister que quelques années avant de vous réduire en poussière ?
Ou êtes-vous quelque chose de meilleur, quelque chose de plus subtil ?
La Scientologie possède les réponses à ces questions. Des réponses sensées. Des réponses que vous pouvez utiliser.

Parce que la Scientologie s'intéresse à vous.

Quand vous le verrez, vous comprendrez pourquoi la Scientologie est le mouvement religieux du 20^e siècle qui connaît le plus grand développement.

Projeté en ce moment dans les Églises de Scientologie (adresses en page 16).



Hommage anniversaire au fondateur de la Scientologie

Des milliers de personnes
ont assisté à la soirée organisée
en l'honneur de l'anniversaire
de L. Ron Hubbard

Maître des cérémonies de cette soirée, David Miscavige parla de l'impact des actions d'aide sociale menées par les Scientologues et annonça l'inauguration de la rue L. Ron Hubbard à Hollywood, Californie.



Evaluer les mérites de la vie d'un homme et de ce qu'il a accompli peut sembler difficile. Tant de paramètres sont en jeu. Selon L. Ron Hubbard : « Il n'est que deux critères d'une vie bien menée. 1. A-t-on fait ce que l'on avait l'intention de faire ? 2. Et les autres sont-ils heureux que l'on ait vécu ? »

Des millions de gens, de plus de 115 contrées, peuvent témoigner que L. Ron Hubbard a rempli ces deux critères... haut la main !

Il n'est donc pas surprenant que la soirée de célébration de son anniversaire attire plus de monde que les remises d'Oscars de la célèbre Academy Awards de Los Angeles ou de New York. En fait, des chiffres record d'audience furent enregistrés en France et dans toute l'Europe le 21 mars dernier, pour cette soirée très spéciale... relayée par satellite depuis l'Eglise de Clearwater, en Floride.

Menée avec pétulance, la cérémonie débuta par un tour d'horizon de l'ensemble des accomplissements réalisés par l'Eglise et par ses membres au cours de l'année qui venait de s'achever, et offrit ensuite une vision des projets.

Bien qu'il soit principalement connu comme le fondateur de la Dianétique et de la Scientologie, Ron Hubbard ne peut pas être aussi simplement catalogué. D'abord, sa vie fut bien trop variée, son influence bien trop étendue. Il ne correspond certainement pas aux idées préconçues que l'on se fait d'un fondateur de religion. Et pourtant, plus on connaît cet homme et son œuvre, plus on se rend compte qu'il était justement le type d'homme à pouvoir apporter la Scientologie : la seule grande religion fondée au XX^e siècle. Le fruit de ses recherches profite aujourd'hui, plus que jamais, à un nombre toujours croissant de gens.

Il était donc tout à fait naturel que le maître de cérémonies de cette soirée particulière soit David Miscavige, président de RTC – la branche de l'Eglise de Scientologie responsable de veiller au respect de l'intégrité de la religion – lequel avait eu le bonheur de connaître et de travailler avec Ron Hubbard.

D. Miscavige exposa les nombreuses activités de charité conçues et réalisées par des scientologues bénévoles, afin d'améliorer la société dans laquelle nous vivons, les félicitant chaleureusement et qualifiant leurs actions d'attaques pluri-frontales des grands problèmes mondiaux que repré-



Une incursion dans la vie de L. Ron Hubbard

Si le visage de Dan Sherman était déjà familier pour de nombreuses personnes de l'audience lorsqu'il s'avança sur scène le 14 mars dernier, lors de la soirée anniversaire de Ron Hubbard, en revanche ce dont il allait parler était totalement inédit, sensationnel, original et nouveau... bref, différent de tout ce que quiconque avait jamais entendu sur Ron Hubbard.

La renommée de Dan Sherman n'est pas seulement due à ses talents de romancier, mais aussi à son intense participation à la création et à la rédaction d'un magazine qui explore la vie et l'œuvre de Ron Hubbard : la Collection RON.

Celle-ci offre un regard unique sur ses nombreux domaines d'accomplissements. Chaque brochure est consacrée à un champ d'activité particulier. (Voir *Illettrisme : des solutions*, page 6). Depuis 5 ans, Dan Sherman est plongé dans un gigantesque travail de recherche et d'écriture dont l'aboutissement sera la parution de la première biographie de L. Ron Hubbard. Plus de 1 000 pages sont déjà prêtes, présentant des cen-

taines et des centaines de lettres, des articles de journaux, des photographies, des documents récemment récupérés des fichiers du gouvernement, et bien d'autres matériaux passionnants.

M. Sherman annonça qu'il allait donner à l'audience un aperçu très particulier de ce qu'avait été la vie de Ron Hubbard à une certaine période, mais que cette fois, il allait laisser le manuscrit parler de lui-même.

Sa lecture d'extraits d'interviews et de documents dont personne n'avait jamais entendu parler, ni même soupçonné l'existence, fut incroyablement vivante et attachante, accompagnée de photographies et de séquences de films, projetées sur un écran géant.

Il émailla son exposé d'anecdotes qui s'étaient passées avant même la naissance de Hubbard, parla de sa jeunesse dans le Far East, de sa recherche – encore très jeune – de la sagesse et du bonheur des hommes, et de ses expériences et observations dans un domaine qu'il répugnait à aborder... la Seconde Guerre Mondiale. Il y servit en tant

sentent la drogue, le crime, l'illettrisme et l'immoralité. « Ce sont les quatre cavaliers de l'Apocalypse, des temps modernes », ajouta-t-il avec humour.

Les résultats obtenus par les scientologues dans leurs combats contre ces fléaux, parlent d'eux-mêmes : 3,8 millions d'enfants sont maintenant capables de lire et d'étudier, 250 000 anciens toxicomanes vivent libres des entraves de la drogue, 76 000 entreprises utilisent la technologie administrative de Ron Hubbard améliorant ainsi leur productivité, 53 millions de personnes ont pu découvrir un code moral basé sur le bon sens.

David Miscavige parla également de l'intérêt toujours plus grand que suscitait la Scientologie partout dans le monde – 17 millions de visites du site Internet de l'Église depuis son ouverture l'année précédente, le jour de l'anniversaire de L. Ron Hubbard : dont 7 millions uniquement lors des 10 dernières semaines.

La soirée s'acheva avec Dan Sherman, auteur de la biographie à venir de L. Ron Hubbard. Il nous offrit un voyage tout à fait particulier dans la vie trépidante et insolite de L.R.H. (voir : *Une incursion dans la vie de L. Ron Hubbard*, ci-dessous).

honnêtes puissent avoir des droits, et dans laquelle l'homme soit libre d'atteindre des sommets plus élevés.

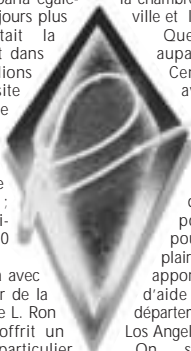
Le Celebrity Centre de Los Angeles fut récompensé pour avoir contribué à plus de 1 460 événements dans l'année écoulée. Une moyenne de 4 par jour, allant de la remise de récompenses pour l'international *lift everyvoice human rights* à la soirée de charité organisée par la Hollywood High School Art, en passant par toutes sortes d'activités charitables et communautaires, telles que des projets menés contre la délinquance, dans Hollywood, en liaison avec la chambre de commerce de la ville et la police locale.

Quelques semaines auparavant, le Celebrity Centre International avait reçu le titre d'organisation de l'année et avait été chaleureusement félicité par les membres de la ligue des activités de la police de Californie, pour le soutien exemplaire que le Centre avait apporté aux programmes d'aide à la jeunesse du département de la police de Los Angeles.

On se bousculait à Clearwater – plus de 3 000 personnes – pour assister en direct à cette soirée. Elle fut retransmise par satellite dans 310 villes, dans 101 nations... Un record d'audience internationale – du Canada à l'Afrique du Sud, et de l'Argentine à la Russie.

Voici l'un des commentaires recueillis après la soirée :

« Ce que nous avons vu ce soir, nous montre exactement le chemin que nous avons parcouru et ce qu'il nous reste à accomplir. C'était un grand hommage à un homme qui a fondé une religion absolument vitale. »



EXPANSION ET FAITS MARQUANTS

Bien que la soirée fasse surtout l'éloge des accomplissements réalisés autour du globe, plusieurs églises de Scientologie furent particulièrement récompensées pour leur incroyable persistance à atteindre les buts de la Scientologie : « une civilisation sans folie, sans criminels et sans guerre, dans laquelle les gens capables puissent prospérer et les gens

qu'officier dans la Marine américaine.

« Il refusait de s'appesantir sur la guerre, » expliqua Dan Sherman, « parce que le simple fait d'y participer s'opposait radicalement à l'éthique de ce qu'il cautionnait. » Mais, en tant que biographe, Sherman avait été contraint de reproduire un récit fidèle et complet de tout ce qu'avait fait, vu, pensé et ressenti Ron Hubbard durant la période la plus sombre de ce siècle.

Parmi les nombreuses histoires qu'il aurait pu narrer, Sherman en sélectionna quelques-unes qui illustraient tout particulièrement cette période passée sous silence. L'une d'elle se rapportait à son séjour sur l'île de Java alors que Ron Hubbard était en mission pour localiser des stocks d'armes ennemies.

« On peut facilement imaginer des îles moins dangereuses sur lesquelles il aurait pu débarquer, » poursuivit Sherman. « Par exemple, il aurait pu rejoindre les troupes de MacArthur sur le Corregidor, et alors mon histoire aurait été terminée avant même d'avoir commencé. Comme la plupart de ces îles étaient tombées entre les mains de l'empereur du Japon, Ron Hubbard aurait difficilement pu – si je puis

m'exprimer ainsi – choisir un pirate lieu de villégiature que l'île de Java, en cette fin février 1942. »

Pour conclure, Dan Sherman mit en exergue le fait que : « ce qu'il fallait tirer de ces pages n'était pas les courses périlleuses de Ron Hubbard dans des jungles inconnues, ses blessures, ni même la transformation d'une équipe de criminels en marins hors pair. Non, c'était de comprendre quel regard Ron Hubbard avait porté sur cette guerre et ce que cela nous apprenait sur lui. »

C'était le message que voulait faire passer Sherman à l'audience, et lorsqu'il se tut, il ne faisait aucun doute que toutes les personnes présentes en savaient un peu plus sur L. Ron Hubbard.

Interrogée à sa sortie de l'auditorium du Fort Harrison, Lynn Irons déclara : « À la lumière de ces informations, il m'apparaît clairement que Ron Hubbard ne pouvait faire autre chose que de rechercher et développer la Scientologie. Il peut sembler incroyable à certains qu'un seul homme ait pu faire tout cela... à moins de comprendre quel genre d'homme il était et quel genre de vie il avait menée avant 1950, avant la Dianétique et la Scientologie. Il a vraiment vécu... ! Et le mot est faible ! »

Inauguration de la rue L. Ron Hubbard

Un hommage au philanthrope, fondateur de la Scientologie



Plus de 7 000 personnes étaient venues assister aux cérémonies officielles d'inauguration de cette nouvelle rue de Los Angeles.

Vous ne pouvez pas débarquer à Los Angeles sans vous rendre sur Sunset Boulevard.

C'est un *must*. C'est l'une des avenues les plus légendaires de Hollywood. Depuis le 5 avril 1997, elle est dotée d'une nouvelle transversale : la *L. Ron Hubbard Way*, nommée d'après le célèbre écrivain, philanthrope, fondateur de la Scientologie.

En l'honneur de l'ouverture officielle de la rue, ce samedi de printemps fut déclaré journée de festivités. Elle débuta par un défilé multicolore : des hérauts, des tambours, des porte-drapeaux et une imposante garde d'honneur pour fermer la marche. Plus de 7 000 personnes étaient venues assister à ce baptême d'exception.

« Si le legs d'un homme peut se mesurer au nombre de personnes qui profitent de ses œuvres, alors peu ont contribué autant que Lafayette Ron Hubbard », décréta le révérend Heber Jentsch, président de l'Église de Scientologie Internationale, qui ouvrait par ces mots la cérémonie.

Le révérend Jentsch fit remarquer que les mérites de Ron Hubbard ont été reconnus – et le sont toujours – par de nombreux gouvernements, par des personnalités et par des sociétés qui bénéficient de ses accomplissements. Durant les 12 derniers mois, plus de 200 proclamations officielles, lettres de félicitations et autres lauriers ont été réceptionnés à l'Église, provenant de tous les coins de la planète, et rendant hommage à Ron Hubbard et à son œuvre.

Chelsea Cochran, la représentante pour Hollywood du maire de Los Angeles – Richard Riordan – monta ensuite sur le podium avec ces mots.

« La transformation de cette rue est un modèle de l'esprit communautaire qui tend à faire de Los Angeles un endroit où il fait bon vivre. Il n'est donc que justice qu'elle soit dédiée à un homme qui montra ce qu'était l'aide véritable et qui sut nous l'insuffler. »

Puis le révérend Jentsch présenta George Grays, l'assistant du gouverneur de Californie, qui raconta comment il avait assisté à la mise en application des programmes d'aide sociale selon les méthodes de Ron Hubbard, et témoigna de leurs étonnants résultats à Los Angeles.

« C'est pour cette raison, et par gratitude pour cet homme, que je suis venu aujourd'hui participer à l'inauguration de cette rue. »

Le révérend Jentsch présenta ensuite un vétéran, le président du conseil de la ville – John Ferraro – dont le soutien permit l'aboutissement du projet de rénovation. Ce dernier loua la ténacité et la détermination des membres de l'Église.

« Le conseiller municipal – Richard Alatorre, moi-même et bon nombre d'autres membres du conseil, avions pressenti les immenses possibilités que ce projet entraînerait... en travaillant ensemble au coude à coude avec votre magnifique organisation. »

Lorsque le moment de couper le ruban arriva – ouvrant officiellement la *L. Ron Hubbard Way* – le révérend Jentsch fut rejoint par M. Ferraro, M^{me} Cochran, M. Grays, Kirstie Alley et John Travolta. Tous insistèrent pour se saisir de la paire de ciseaux géante. Des milliers de ballons s'élevèrent dans le ciel : c'était une journée de fête ; elle fut couronnée par un concert de la chanteuse australienne Kate

Cébérano, accompagnée des musiciens de Golden Era.

La rénovation de la rue, organisée et exécutée par les scientologues en coopération avec la ville, représente un travail d'équipe phénoménal. Elle fut entièrement redessinée, tous les câbles placés sous le sol, les trottoirs refaits à neuf et la chaussée pavée de briques. C'est la première rue de Los Angeles, ouverte à la circulation, repavée depuis les années 1930.

Chacun remonta ses manches, voisins et amis, pour participer aux travaux. Ce fut un magnifique effort de groupe.

« Je n'ai jamais vu une chose pareille... une telle équipe, une telle persévérance ! » raconte Bill Sturdivant, entrepreneur.

« Beaucoup pensaient que nous avions besoin d'un mois supplémentaire pour achever le travail, mais les gens de l'Église décidèrent qu'ils y arriveraient... et ils le firent. » Depuis lors, les scientologues n'ont pas meilleur supporter.

L'histoire commence en automne 1996, lorsque le conseil municipal de Los Angeles vota une ordonnance pour renommer la rue, *L. Ron Hubbard Way*, et l'annonça à la communauté hollywoodienne, en lui demandant son avis. Un déluge de lettres des habitants du quartier et des responsables locaux déferla sur l'hôtel de ville, enthousiasmés par le projet.

« Cette rue est l'une des plus belles de Los Angeles, » conclut le révérend Weber Jentsch. « Et c'est un hommage tout à fait approprié à Ron Hubbard - citoyen respecté et admiré par des millions de gens autour du globe. »

Illettrisme : des solutions

Au cours des derniers mois, la branche française de l'association internationale Applied Scholastics, Education France, a pris l'initiative de lancer en France une large campagne d'information sur la pédagogie de Ron Hubbard.



moins. Une raison à cela : les difficultés croissantes que rencontrent les enseignants dans l'apprentissage de la lecture leur font mettre l'accent sur la lecture au détriment de l'écriture, ce qui ne fait que renforcer le déséquilibre.

Ce qu'il faut bien comprendre ici, c'est qu'un enfant marche sur deux jambes : l'une est la lecture, l'autre l'écriture.

Autrement dit, de la même façon que l'on n'apprend pas à un enfant à marcher à cloche-pied, on n'apprend pas à un enfant à lire puis à écrire, mais à lire et à écrire, simultanément, en parallèle, et avec COMPREHENSION.

Conséquence d'un déséquilibre : l'illettrisme, que, à défaut de mesurer,

Une journée « porte ouverte » organisée à Paris par Applied Scholastics pour présenter la pédagogie Hubbard.

« La **pédagogie Hubbard** n'a pas de limite, elle s'applique à tous les étudiants et à tous les sujets. »

Paul Guth

Des enseignants du monde entier ont pu constater non seulement une amélioration des résultats scolaires, mais aussi le retour du « bonheur d'apprendre ».

Le terrain de l'éducation est particulièrement sensible parce qu'il concerne en premier lieu la jeunesse, son instruction et en conséquence son avenir.

La montée du chômage de ces vingt dernières années dans notre pays, et particulièrement le chômage des jeunes, n'a fait que rendre plus crucial encore ce sujet. Car pour beaucoup de parents, si un diplôme élevé n'est plus une garantie d'emploi, il est généralement admis qu'un bon niveau de culture générale est indispensable pour se débrouiller dans la vie.

QUELQUES CHIFFRES

Un rapport du Ministère de l'Éducation indique qu'à l'entrée en sixième 15 % des élèves sont incapables d'identifier les éléments d'un texte.

Dans la même période, un rapport de l'OCDE (Organisation de Coopération et Développement Économique), faisait ressortir que « 40 % des français peinent à lire un document ». On est en droit de se demander quel pourcentage peine à écrire un document.

Je me rappelle un temps où les administrations françaises publiaient

de petits recueils de perles écrites par nos concitoyens : il était encore possible d'en rire ! Il se pourrait bien que ce temps soit bientôt révolu ; on peut encore leur écrire, mais pour combien de temps ?

UNE FACE CACHÉE DU PROBLÈME

Sur le plan pédagogique, on ne répètera jamais assez que l'enseignement du français dans les petites classes est constitué de deux piliers d'importance rigoureusement égale : la lecture et l'écriture. Ce fait est souvent négligé. Vous entendrez très



fréquemment un papa ou une maman s'écrier fièrement « mon petit garçon, au cours préparatoire, savait lire à Pâques ! », pendant qu'un autre vous confiera d'une voix désespérée « nous sommes déjà à Pâques, et mon petit garçon, qui est au cours préparatoire, ne sait toujours pas lire ! ». Lire ? Certes, mais parle-t-on d'écrire ? Beaucoup

pourrions définir comme l'aptitude plus ou moins grande d'une personne à comprendre un texte écrit, ou à utiliser un écrit pour communiquer. Les conséquences néfastes possibles, palpables, tangibles, sont nombreuses et manifestes : de la mauvaise exécution d'un ordre écrit par un subordonné, à cet employé à

Interview

Paul Guth

La culture française a été pendant des siècles reconnue et admirée par le monde entier. Mais depuis 20 ans, on assiste à un inquiétant déclin de l'éducation, aussi bien dans les arts et la littérature que dans la vie quotidienne.

Il n'est plus besoin de présenter Paul Guth, l'un des avocats les plus éminents et les plus enthousiastes de la réforme des systèmes d'enseignement : ses contributions dans ce domaine sont légendaires.

Il a raconté pour E&L ses débuts

dans le combat contre l'illettrisme et nous a fait part de son opinion sur la pédagogie Hubbard.

E&L : Depuis quand êtes-vous concerné par l'illettrisme ?

P.G. : Mon ami, Jean-Claude Desruelles, a tourné de nombreux sketches il y a quelques années pour la télévision. C'était « Paul Guth, pourfendeur de l'illettrisme ». C'était déjà une de mes préoccupations ; puis, en 1980, ma Lettre Ouverte aux Futurs Illettrés obtint un nouveau triomphe. Cette Lettre est toujours d'actualité.



Paul Guth, enseignant et écrivain, est considéré comme « un pionnier dans la plupart des réformes de l'enseignement ».

L. RON HUBBARD



EDUCATION, ALPHABÉTISATION & CIVILISATION

Cette brochure a suscité de nombreuses réactions et un grand intérêt.

qui l'on interdit d'écrire à un client tant son langage écrit est déplorable : il n'est nul besoin ici de multiplier les exemples de ces barrières qui se dresseront sur le chemin du futur demandeur d'emploi et le suivront tout au long de sa vie sociale.

UNE SOLUTION : LA PÉDAGOGIE HUBBARD

Les enseignants et éducateurs sont bien conscients que le niveau d'instruction potentiel d'un élève, dépend dans une large proportion de ses premières années d'apprentissage : C.P., CE1, CE2.

Existe-t-il une méthode qui puisse les aider concrètement dans cette lutte pour l'acquisition des connaissances et contre l'illettrisme ?

La pédagogie de Ron Hubbard apporte une réponse : elle est facile à mettre en pratique et donne des résultats immédiats. Son utilisation en combinaison avec d'autres méthodes pédagogiques ne fera que renforcer celles-ci dans leur efficacité.

Elle est d'ailleurs utilisée à gran-

de échelle avec succès par plusieurs pays parmi lesquels l'Afrique du Sud, la Chine, le Mexique.

UNE VASTE CAMPAGNE D'INFORMATION

C'est dans cet esprit qu'Applied Scholastics - Education France a diffusé largement ce printemps, à 14 000 exemplaires, une brochure qui décrit de façon exhaustive les grandes lignes de la pédagogie Hubbard. Cette brochure présente en 91 pages abondamment illustrées les découvertes de Ron Hubbard concernant les trois obstacles principaux à la compréhension d'un sujet et la façon de franchir ces obstacles à coup sûr. Elle a suscité beaucoup de réactions intéressées. C'est une main tendue vers les personnes de bonne volonté.

L'illettrisme est un fléau, nous sommes nombreux à vouloir l'enrayer, nous avons les moyens d'y remédier rapidement. Faisons-le.

B. D.

P.G. : En avril 1936, j'avais alors 26 ans et j'enseignais au Lycée Corneille de Rouen en classe de 3^e et je me suis écrié : « Eh bien ! mes amis, puisque nous nous entendons si bien, nous n'allons pas en rester là ! Je vous donne rendez-vous dans 10 ans dans cette même classe. »

10 ans plus tard, la guerre étant finie, nous nous sommes retrouvés, chacun s'est assis à sa propre place et a raconté les derniers épisodes de sa vie aux autres.

Je suis fier que ce soit de mon vivant que ma ville natale, OSSUN, ait donné mon nom au groupe scolaire Paul Guth.

E&L : D'où vient votre intérêt pour l'œuvre de Ron Hubbard ?

P.G. : Lorsque j'ai pris connaissance de cette pédagogie, j'ai réalisé que c'était un chef-

d'œuvre en matière d'éducation.

E&L : Comment, selon vous, peut-on décrire les principales caractéristiques de la pédagogie Hubbard ?

P.G. : Les méthodes proposées par Ron Hubbard me semblent être les fondements même du bien apprendre et peuvent s'appliquer à l'étude de tout sujet, quel que soit l'âge et le niveau de celui qui étudie.

Il apparaît que le souci principal de Hubbard est de permettre à chacun de comprendre pleinement le monde qui l'entoure et d'y jouer un rôle constructif.

Cette pédagogie devrait être portée à la connaissance de tous les enseignants et mise à la disposition des élèves et étudiants de tous niveaux.

CAMPAGNE POUR UNE FRANCE SANS DROGUE



Un grand moment : le 23 mai 1997, remise à l'Ecole de l'Éveil du premier certificat « UNE ECOLE SANS DROGUE ». Tous les enfants se sont engagés à ne jamais prendre de drogue et ont reçu chacun leur certificat d' « Ambassadeur pour une France sans drogue ».



Depuis de nombreuses années, l'Association Non à la drogue, Oui à la vie, parrainée par l'Église de Scientologie, s'est engagée dans une campagne active contre la drogue. Cette attitude est, somme toute, bien naturelle pour une religion. Mais il est plus naturel encore que dans cette campagne la Scientologie occupe une place bien privilégiée.

Nous vivons dans une société où l'usage de drogues est largement répandu : du haschich à la cocaïne en passant par l'alcool et les drogues légales de la médecine, tranquillisants, somnifères, etc, la société française est bien loin de la scène idéale décrite dans le livre intitulé *Un corps pur, l'esprit clair*. Dans cet ouvrage, Ron Hubbard explique de façon précise l'effet néfaste de la drogue sur le corps mais aussi sur le mental, et par conséquent sur la personne tout entière. Et c'est aussi dans ce livre que Ron Hubbard présente un programme complet qui permet de se débarrasser de tous les effets des drogues, y compris des effets de celles prises dans le passé.

C'est donc tout à fait naturellement que l'Église de Scientologie se trouve sur le front du combat pour une société sans drogue, capable de penser clairement. C'est dans cet esprit qu'est née l'association *Non à la drogue, Oui à la vie*. Cette association a pour but d'informer le grand public et plus particulièrement les jeunes de l'effet nocif des drogues. Pour être plus directe encore, l'association est partie en campagne contre l'idée assez largement répandue selon laquelle il y aurait des drogues dures et des drogues douces. C'est ainsi qu'est né un livret intitulé *La vérité sur le joint*. Ce livret ne se contente pas de dire que l'usage du joint est néfaste, il explique toute la nocivité de cette drogue et en particulier que si tous les chemins mènent à Rome, les joints eux, mènent très souvent à l'usage de drogues plus dures encore pour lesquelles le point de non-retour est bien vite dépassé.

C'est par la création de manifestations artistiques ou sportives que l'association fait entendre sa voix pour informer activement le public de ces dangers.

Dans le cadre de cette campagne, pour la seule année 1996, plus de 100 concerts de musique ont été donnés par le groupe de rock *Excalibur*, à Paris et à Lyon.

Pendant ces concerts des centaines de milliers de prospectus donnant les *Sept bonnes raisons de dire non à la drogue* ont été distribués, et un millier d'affiches sur le même thème ont été posées chez les commerçants. Une pétition contre la législation des drogues - législation qui signifierait la libre circulation de ces drogues dites douces - a été signée par plus de 5 000 Français.

Quant au livret intitulé *Drogue : la vérité sur le joint*, c'est près de 100 000 exemplaires qui ont été réalisés et imprimés par l'association *Non à la drogue, Oui à la vie*, et distribués dans les villes de Paris, Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Angers, Clermont-Ferrand.

À Angers, les manifestations anti-drogues se déroulent dans les rues passantes avec la participation d'un clown qui remporte un franc succès. À Nice, un stand aux couleurs de l'association est en cours de réalisation. Pendant les manifestations, l'association distribue aux enfants des ballons aux couleurs de l'arc en ciel.

Dans d'autres villes de France c'est sur les marchés que se font les distributions massives de cette brochure de prévention qui rencontre un énorme succès.

Les réactions obtenues lors de la distribution de cette brochure sont unanimes : elle est considérée comme le document de prévention le mieux réalisé dans ce domaine à ce jour. Il ne se contente pas de s'opposer aux drogues, il informe vraiment sur ce que font les drogues à l'organisme et à la personne.

En 1997, l'Association se bat plus encore sur ce front. En complément de la poursuite des campagnes contre l'usage de la drogue et du joint, l'Association vient d'éditer sa nouvelle brochure d'information et de prévention intitulée *Ecstasy : le traître démasqué*. Pour dire

encore plus haut et fort : NOUS VOULONS UNE FRANCE SANS DROGUE !

Cette brochure de 24 pages donne une explication détaillée de ce qui se cache derrière l'ECSTASY. Après l'avoir lue, nul ne pourra

ignorer qu'il s'agit là d'une drogue dangereuse qui touche en particulier les jeunes et qu'elle se consomme dans les soirées techno ou rave party. En France, on peut raisonnablement estimer que près de 350 000 cachets de drogues synthétiques ont été consommés la nuit de la Saint-Sylvestre !

L'histoire des drogues est remplie de mensonges. Ces fausses promesses ont déjà conduit trop de gens à la perte de leur propre estime, à la toxicomanie et à son cortège de drames. L'histoire de l'ecstasy n'est pas différente, si ce n'est qu'elle touche des jeunes. Le plus jeune revendeur d'ecstasy surpris dans une rave party à Berne est un enfant de 12 ans, d'autres gosses du même âge "s'éclataient" à cette soirée, les pupilles dilatées, un sourire de drogué "en pleine montée" aux lèvres... Que leur faudra-t-il avaler lorsqu'ils auront dix-huit ans ? S'ils atteignent cet âge ! Car, il est temps qu'on le dise avant qu'elle ne fauche d'autres vies : l'ecstasy tue, comme la plupart des autres drogues.

Aucun adulte responsable n'a le droit de minimiser les risques liés à la drogue : c'est un acte criminel à l'égard de nos enfants et de l'avenir de notre société.

Pour cette raison, notre *Campagne pour une France sans drogue* va sillonner la France et distribuer des milliers d'exemplaires de cette brochure au cours de ses différentes manifestations sportives et artistiques, dans le seul et unique but d'informer des véritables dangers des drogues, car seule la connaissance de ces dangers pourra éviter la descente aux enfers.

Cette brochure est gratuite et disponible sur simple demande : N'HÉSITEZ PAS À LA RÉCLAMER auprès d'Agnès Bron au : 01 44 74 61 68.

Le remède est-il pire que le mal ?

Il a été largement prouvé que les RG sont un danger pour la sécurité nationale qu'ils sont supposés protéger. Alors pourquoi rien n'est-il fait ?

par Jean-Jacques Lesprit

Qu'est-ce qui a motivé le Parlement à se lancer dans une véritable chasse aux sorcières contre des religions, anciennes et nouvelles ? L'origine de cette intolérance n'a pas d'explication simple — comme l'Histoire peut nous le montrer. Néanmoins un coup d'œil rapide met en évidence QUI perpétue les stéréotypes, les malentendus emprunts de préjugés qui conduisent à une forme de discrimination des plus perverses.

Dans les éditions précédentes d'Éthique et Liberté (disponibles sur demande), le rôle de Jacques Guyard en tant que rapporteur de la Commission sur les sectes et instrument de l'ADFI a été décrit dans le détail, ainsi que les instructions dont il fait l'objet — instructions suivies par les juges Jean-Marie d'Huy et Renaud Van Ruymbeke.

En mars dernier, lors d'une réunion publique, Jacques Guyard, continuant sa campagne d'intolérance à l'encontre de divers mouvements religieux, rappelait l'appui dont avait bénéficié la Commission Parlementaire

de la part des Renseignements généraux, organisation largement discréditée et dont la dissolution a été demandée maintes fois.

Les Renseignements généraux ont été, avec l'ADFI, l'une des principales sources d'information/désinformation de la commission de J. Guyard. Un tour d'horizon sur le passé des RG ne nous paraît pas inutile à ce stade. Peu connue du grand public, cette rétrospective a été établie à partir d'articles de presse et d'ouvrages divers. Et comme nous le prouve l'actualité, l'histoire n'est pas finie...

L'année dernière le quotidien *Libération* révéla l'existence d'un « réseau informel de policiers suspects de longue date de se livrer à des coups tordus » qui fit l'objet d'une enquête menée par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

« Le groupe avait accompli un travail d'investigations méthodiques visant à rassembler des éléments à charge contre le patron des RG » (*Libération*, 26/2/96).

Les instigateurs de ces coups tordus sont Patrick Rougelet, qui travaille pour un bureau au sein des RG, et Gérard Vavrand, responsable des champs de courses et du jeu au sein de l'administration générale des RG.

Cette enquête permit de faire le ménage dans les services et les activités illégales menées par ces spécialistes de la désinformation furent démantelées. C'est du moins la version officielle.

Ces curieuses pratiques ont été fréquemment mentionnées dans l'actualité au cours des quinze dernières années. Alors que certaines affaires ont été largement reprises par la presse, d'autres ont été rapidement étouffées.

LE MEURTRE DU PASTEUR DOUCÉ

Le mercredi 17 octobre 1990 vers 10h30, un retraité ramassant des champignons dans une forêt près de Rambouillet découvrit les restes d'un corps humain décheté par les animaux. L'autopsie révéla qu'il s'agissait du pasteur Joseph Doucé disparu quelques mois auparavant.

Au mois de juin de la même année, l'inspecteur de police attaché au Groupe d'enquêtes réservées (GER) reçut l'ordre de mener une investigation sur un réseau présumé de pédophilie à Paris.

Deux dossiers arrivèrent sur son bureau, un bleu et un rose, provenant de ses collègues de la section presse.



Les RG font les GROS TITRES des MÉDIAS depuis dix ans. Ces affaires sont habituellement rapidement ÉTOUFFÉES. La majorité des Français n'a pas d'information précise sur ce qui s'est RÉELLEMENT passé.

Ces dossiers contenaient des rapports de surveillance effectués quelques jours auparavant auprès du Centre du Christ Libérateur, dirigé par un pasteur homosexuel de 45 ans, Joseph Doucé.

Le pasteur n'était pas suspecté d'être lui-même impliqué dans un réseau de pédophilie mais il semblait avoir des contacts avec des individus qui l'étaient. La vocation de Doucé l'amenait tout naturellement à être à l'écoute d'hommes et de femmes qui souffraient de toutes sortes de problèmes y compris de troubles sexuels.

L'inspecteur Jean-Marc Dufourg comprit que « le dossier qu'on lui a confié vise moins la personne du pasteur Doucé que son centre, où il a de fortes chances de pouvoir recruter un informateur pédophile [pour l'assister dans son investigation] », écrit le journaliste Bernard Violet dans son livre intitulé *Mort d'un pasteur*.

L'informateur proposé, Pierre Didier, avait déjà été cité dans un autre dossier fourni à Dufourg par la section informatique. Didier était un ancien sympathisant de la branche ultra-gauchiste d'un groupe espagnol et était suspecté d'être homosexuel

bien qu'il le niât.

Le 18 juin 1990, Dufourg rendit visite à Didier chez lui et réussit à le convaincre de travailler pour lui. Le lendemain, Dufourg et deux de ses collègues tambourinèrent à la porte de la résidence du pasteur Doucé et

de son ami, Guy Bondar, au Centre du Christ Libérateur. Bouleversé par cette tentative d'entrée en force, Doucé appela Police-Secours.

Quel que fut l'objectif réel de Dufourg, son excuse n'avait que peu de sens – il affirmait suspecter que l'individu que Didier était supposé filer se trouvait au Centre. Plus tard, il affirmait que son supérieur de l'époque le harcelait « à longueur de journée pour que je lui apporte des résultats concrets ». Mais Dufourg

Le 19 juillet, deux officiers de police en civil se présentèrent au Centre du Christ Libérateur. L'un montra son badge, l'autre dans l'ombre près de la porte. « J'ai besoin de vous poser quelques questions », affirma le policier au Pasteur Doucé. J'aimerais que vous nous suiviez. Il ajouta que cela prendrait au plus une vingtaine de minutes. Il était 20h45. Ce fut la dernière fois que Bondar vit le pasteur vivant.

Le 27 juillet, à la suite de nom-

De la méfiance à la confiance aveugle

Les Renseignements Généraux : des députés à la mémoire courte

Le rapporteur de la Commission d'enquête sur les mouvements religieux et philosophiques minoritaires, le député Jacques Guyard, écrivait dans son rapport final que la commission avait principalement fondé ses travaux sur des informations fournies par la Direction centrale des renseignements généraux. De leur côté les RG déclarent avoir fait une analyse des mouvements religieux minoritaires sur leur *dangerosité présumée*.

d'hui dépassés ».

Ces déclarations faisaient suite à une série d'affaires qui avaient clairement fait comprendre à l'opinion publique que les Renseignements généraux étaient bien loin de correspondre à l'image qu'ils avaient voulu donner – celle d'une simple agence de collecte d'informations, comptant gentiment le nombre de manifestants lors des manifestations, visitant courtoisement les associations, ou

faits fabriqués et déformés. Il mérite aussi l'attention parce qu'il reprend des allégations qui sont l'exacte réplique des rapports de propagande antireligieuse répandus ces dernières années par certains fanatiques du gouvernement allemand.

CIA = RG ?

Cependant la véritable histoire des RG est différente de ce qui est apparu au grand jour à la suite des scandales qui ont

Pendant, dans son ouvrage *RG : la machine à scandales*, Patrick Rougelet, ancien commissaire des Renseignements généraux, révèle la façon dont cette analyse a été faite. « Les RG, sur la question, n'avaient pas grand-chose. En catastrophe, il a fallu fabriquer un rapport. Un fonctionnaire s'est chargé de compiler les travaux faits par d'autres, notamment par les gendarmes. Un rapport avait déjà été écrit par la Cellule interministérielle de recherche et d'exploitation du renseignement de la zone Centre-Est (CIRER). Il a en grande partie été recopié. Le rapport des RG sur les sectes a ensuite inondé toutes les rédactions, comme un document de référence. »

Ce qui servit de base au rapport parlementaire aurait donc été, selon Rougelet, fabriqué. Néanmoins, les RG établirent des critères, ou indices, concernant les associations qui pourraient être soupçonnées d'avoir des activités contraires à l'ordre public ou aux libertés individuelles.

« Des activités contraires à l'ordre public ou aux libertés individuelles »... Précisément ce qui était reproché aux RG de 1990 à 1994 par les députés, toutes tendances confondues. En ce temps-là la confiance envers cette police ne régnait pas sur les bancs de l'assemblée.

En effet, le 28 octobre 1990, le président du Parti républicain, François Léotard, décrivait les RG comme « une police politique écoutant derrière la porte » et plaidait en faveur de sa dissolution. Le même jour, Henri Emmanuelli protestait contre les « affaires qui révèlent les méthodes employées par les RG », ajoutant que « les RG sont aujourd'



assistant à des conférences de presse où ses hommes étaient réputés pour leurs bâillements intempestifs.

Néanmoins les renseignements fournis par les RG à la Commission Guyard sur les religions minoritaires furent paroles d'Evangile pour ces mêmes députés. De dissolution il n'était plus question ni même d'une enquête parlementaire sur leurs activités clandestines.

L'intérêt du rapport des RG sur les groupes religieux et philosophiques minoritaires ne réside pas seulement dans le fait qu'il constitue un exemple typique de

défrayé la chronique. Ces derniers n'étaient que la partie visible d'un iceberg.

Beaucoup ont cru par le passé que les *sales coups* étaient l'apanage de la CIA ou peut-être de la DGSE ou du SDECE. Ce que les Français ignoraient c'est qu'ils pouvaient aussi provenir des RG !

Les scandales qui entachent les RG sont-ils déjà oubliés ? L'agence a-t-elle bénéficié d'une *amnistie de mémoire* de la part des députés ? Les députés ont-ils judicieusement oublié leurs précédents reproches parce qu'il est maintenant pratique de croire au sérieux du rapport des RG sur les sectes ?

**Des amis avaient averti
Guillaume d'une campagne
« destinée à l'éliminer... »
Même s'il avait été coupable,
est-ce là la mission des RG ?**

n'avait rien de concret, même pas de la part de Didier. Alors il établit de faux rapports pour donner de la crédibilité à son informateur Didier. Pour ce faire il utilisa les informations contenues dans les dossiers rose et bleu de la section presse des RG, informations que Didier aurait pu obtenir s'il avait effectué sa mission.

Dans la nuit du 2 juillet, Dufourg et son collègue l'inspecteur Pascal Passamonti frappèrent à la porte de Didier à plusieurs reprises. En l'absence de réponse de la part de Didier, Dufourg tira un coup de feu dans la porte de la recrue récalcitrante, à hauteur de coude selon

breux efforts de la part de Bondar, l'affaire fut remise entre les mains du juge d'instruction Catherine Courcol. Les enquêtes et les interrogatoires menés par le juge et par la police criminelle ne permirent pas d'identifier les deux policiers ayant emmené Doucé.

De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer la disparition de Doucé. D'après Bernard Violet, de nombreux observateurs ont l'impression d'une « bavure étouffée par l'ensemble du système policier et couverte en haut lieu ». Selon Dufourg, il n'avait tout d'abord pas clairement compris le but de sa mission quand, deux jours plus tard, son patron, le directeur des RGPP (RG de la préfecture de police), Claude Bardou souhaita « livrer une affaire de pédophilie clé en main – sous-entendu : une partouze pédophile – à la police judiciaire ». Quand il fut interrogé après son inculpation pour avoir tiré dans la porte de son informateur Didier, Dufourg devint le bouc émissaire.

Dans son livre *Section manipulation*, Dufourg décrit cela comme provenant de « l'agressivité de la presse ». « Ou plutôt, je dirais, son empressément à gouverner l'information qu'on lui fournit. En fait, je connais trop bien les pressions qui peuvent être exercées sur les journalistes pour leur faire publier une version convenable de l'histoire. »

Cet inspecteur des RG sait probablement de quoi il parle. Mais cette fois-ci, il joue le rôle de l'arroseur arrosé, et se trouve curieusement l'objet d'une manipulation de la part des médias au lieu d'en avoir été l'instigateur.

Dufourg fut révoqué de la police le 23 novembre de la même année par un décret du ministre de l'Intérieur Pierre Joxe. Selon Dufourg, on s'est débarrassé de lui parce que l'affaire de pédophilie remontait jusqu'à « une personne proche de l'Élysée, aux mœurs spéciales, qui collectionnait des photographies très spéciales ».

Qui croire dans cette affaire ?

Une chose est certaine : la mort du pasteur Doucé illustre le mur d'opacité qui entoure les manipulations du GER. Les lois protégeant les citoyens sont facilement violées sous ces cieux-là.



De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer la disparition de Doucé. D'après Bernard Violet, de nombreux observateurs ont l'impression d'une « bavure étouffée par l'ensemble du système policier et couverte en haut lieu ».

Dufourg. Traumatisé, croyant qu'ils voulaient le tuer, Didier se taillada les poignets.

Les jours suivants, Dufourg procéda à l'écoute des appels téléphoniques provenant de la librairie récemment ouverte par Doucé. Ecoutes illégales bien sûr, autorisées par ses supérieurs.



COMMENT DÉTRUIRE UNE PERSONNALITÉ DES MÉDIAS FAÇON RG

En même temps que l'affaire Doucé éclatait au grand jour, un autre scandale faisait la une des journaux. La cible : le président d'Antenne 2/FR3 avec en arrière-plan une fois encore l'inspecteur des renseignements généraux, Jean-Marc Dufourg.

« Fin janvier – début février 1990, le commissaire Adam aurait confié aux inspecteurs Dufourg et Azema la mission de recruter un jeune garçon pour compromettre Philippe Guillaume », révèle encore l'auteur de *Mort d'un pasteur*.

Dufourg trouva un jeune homme se prostituant qui accepta de jouer le rôle pour 5 000 F.

Selon les dires de Philippe Guillaume lui-même, les événements commencèrent le lundi 2 octobre 1989, deux mois après sa nomination à la tête des chaînes de télévision publique. Ce jour-là, il reçut la visite, à son bureau, d'un homme qui se présenta comme inspecteur des renseignements généraux.

« Il se présente à moi en me disant qu'il a été chargé, comme c'est l'habitude, d'une enquête de bonne vie et de bonnes mœurs me concernant », explique Guillaume. « J'accueille sans surprise excessive cette information qui me paraît traduire la légitime préoccupation des pouvoirs publics de



Cible d'une campagne montée par les RG, le président de la chaîne publique Philippe Guillaume, fut contraint de démissionner de ses fonctions.



L'« enquête » qui a détruit la réputation de Philippe Guillaume, président de la chaîne de télévision publique Antenne2/FR3, est apparemment née d'une confusion entre son nom et celui de l'éditeur d'art pédophile Jean-Manuel Guillaume.

ne pas voir confier des entreprises nationales à une crapule ou à un escroc ».

Mais il fut surpris quand l'inspecteur de police lui dit : « Je dois dire que nous n'avons encore rien trouvé, ce qui n'est pas surprenant, mais on m'a demandé de poursuivre ».

C'est un comportement caractéristique des RG. Il n'existe rien mais on continue l'investigation jusqu'à ce qu'on détecte quelque chose... ou qu'on le fabrique.

D'après Guillaume l'inspecteur continua : « On a même chargé des équipes spécialisées d'enquêtes beaucoup plus approfondies, notamment aux États-Unis. Pourquoi aux États-Unis ? Ajoute-t-il, alors que je ne lui demande rien, Parce que le bruit

court que vous auriez, là-bas, fait l'objet de poursuites pénales pour outrage aux mœurs ».

Une fois de plus, les renseignements généraux étaient non seulement ravis de suivre la rumeur mais surtout de pouvoir s'en servir. S'agissait-il d'une tentative de déstabilisation de leur victime ? C'est ce que pense l'ancien président des chaînes publiques. L'inspecteur mentionna qu'il avait entendu dire que le président serait interdit de séjour aux États-Unis et accusé « d'avoir agressé sexuellement une jeune fille mineure ».

Par pure coïncidence, Guillaume était invité à New York deux jours après pour la remise des Emmy Awards. Avant la visite de l'inspecteur des RG, il avait prévu d'y envoyer le

directeur général d'Antenne 2. Il changea d'avis et décida d'aller à New York en personne afin de discréditer la rumeur.

Guillaume écrit plus loin dans son ouvrage : « Je restai 48 heures sur le sol américain où je fus accueilli courtoisement, comme tous les quidams ayant satisfait aux interminables opérations de douane et de police des frontières ».

Bernard Violet révèle dans son ouvrage : « Bien entendu, l'affaire n'est que pure invention. Du moins en ce qui concerne Philippe Guillaume. Car, après plusieurs mois de silence, le ministère de l'Intérieur admettra piteusement qu'une enquête a bien été menée aux États-Unis à la suite d'une confusion homonymique, les services

d'un an plus tard lorsque Dufourg, raconta son histoire au *Figaro*. Dans son édition du 24 octobre 1990, on peut lire :

« J'avais reçu l'ordre de recruter un jeune homosexuel chargé d'offrir ses charmes et de compromettre deux personnalités connues », expliquait Dufourg. « En aucun cas la personne recrutée pour les compromettre ne devait être au courant de l'objet de son travail... L'un de nos informateurs a vite trouvé quelqu'un susceptible de faire l'affaire. Les deux personnalités en question étaient Pierre Arpaillange, le garde des Sceaux, qui n'évoquait rien de spécial pour moi, et Philippe Guillaume, dont j'étais moins étonné qu'on me demande de m'occuper. » Dufourg admit avoir consulté un épais dossier sur le président pendant la préparation de sa mission.

Lorsque Guillaume l'apprit, il porta plainte. Mais à la tête des renseignements généraux, on nia le tout et les choses s'arrêtèrent là.

FR3 se retourna contre Guillaume. Il fut contraint de démissionner le 19 décembre. Un président venait de tomber. Victime de la manipulation, il était professionnellement et moralement déstabilisé. Il était loin d'être

de police ayant confondu le patronyme du PDG de l'audiovisuel public avec celui de l'éditeur d'art pédophile Jean-Manuel Guillaume ! »

Erreur intentionnelle ou non, l'occasion d'évincer le président était trop bonne. Le 10 août, après sa nomination à la présidence d'Antenne2/FR3, Jacques Boutet, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel s'était exclamé : « C'est Guillaume, c'est une catastrophe ».

Marcel Julian, ami de Guillaume, lui dit quelques jours plus tard : « Tu vas voir, désormais tu es le mouton noir. Tu les as humiliés, il faudra que tu payes... Tu verras ce sera intelligent, ils ont l'intelligence de ces choses-là : tout va y passer : ton honnêteté, ta compétence, tes mœurs seront successivement mises en cause... quand il n'y a rien, on invente, on suggère et tu verras, ça marche ».

La prophétie de Marcel Julian devint hélas réalité. Naïvement, Guillaume ne l'avait pas prise au sérieux. Il écrit qu'en décembre 1989 une de ses anciennes élèves, journaliste économique bien connue, lui parla « d'une campagne destinée à l'éliminer et à le forcer à la démission ».

Le 24 janvier 1989, Le Canard enchaîné insinua que le président des chaînes publiques était impliqué dans des affaires de corruption. La source de cette désinformation se révéla plus

vieux lorsqu'il mourut quelques années plus tard.

Il est possible que, dans cette affaire, les Renseignements généraux n'aient été que l'instrument d'un autre personnage encore plus machiavélique. Mais, dans une démocratie, de telles personnes ne devraient pas pouvoir utiliser les services de renseignement à des fins politiques ou privées.

L'ATTAQUE DE MONTREUIL : LE RÔLE DES RG

Le 14 juillet 1985, lors de la Garden Party de l'Élysée, le ministre de l'Intérieur Pierre Joxe s'entretient avec Jean-Pierre Iraçabal, chef de la branche investigation des Renseignements généraux.

Iraçabal lui révèle que son équipe procéderait à l'interpellation d'un groupe de terroristes dans la région parisienne la nuit suivante et qu'ils les prendraient en flagrant délit. Joxe relaie l'information au président de la République, qui venait juste de vivre l'affaire des Irlandais de Vincennes.

Le président demande à Joxe de ne pas aller trop loin mais indique que si cela était vrai, Iraçabal tiendrait une bonne occasion d'obtenir une médaille.

Était-ce une opération policière de haute volée déjouant le terrorisme international ? Malheureusement non.

C'était simplement du mauvais théâtre. La triche d'une police au-dessus des lois.

Dufourg écrit dans *Section manipulation* : « Il suffisait de convaincre un de nos informateurs du secteur action d'organiser une attaque, une attaque sur commande avec trois casseurs, qui permettrait leur arrestation de façon spectaculaire dans la nuit du 14 juillet ».

Iraçabal avait déjà parlé de son projet à Roger Duran, directeur de la section manipulation, créée au sein des Renseignements généraux durant l'été 1983 (à cette époque Dufourg était l'un des subalternes de Duran).

Duran trouva un informateur,

d'estime pour leur chef, ignorèrent délibérément les ordres, laissèrent filer les trois criminels et prirent Hélène en flagrant délit, qui fut emmenée à la Brigade criminelle et placée en garde à vue. Interrogé le jour suivant, il vida son sac.

Interrogée à son tour, la section investigation donna sa version : c'était un montage organisé par Iraçabal, Duran et Dufourg. « La Brigade criminelle était furieuse et embarrassée », explique Dufourg.

Le ministre de l'Intérieur, Pierre Joxe, et le président de la République furent informés. Une agitation très vive s'empara de la Brigade criminelle, mais après quelques joutes adminis-

La police, surtout la police secrète, est une sorte de baromètre démocratique et la qualité d'une démocratie se mesure à la qualité de ses institutions policières.

connu sous le nom de code *Hélène* numéro 75063. Hélène vivait dans le squat-usine de Montreuil qui abritait bon nombre de collaborateurs musclés *autonomes*. C'est probablement là qu'il trouva les trois agresseurs pour mener l'attaque.

La cible était choisie. Les locaux de l'ANPE de Montreuil, 5 rue Kléber. L'attaque était prévue pour 23 heures, le soir du 14 juillet. La méthode utilisée serait de mettre le feu aux locaux de l'agence avec des bidons d'essence et de laisser une bouteille de gaz pour qu'elle explose. « La section investigation des RG devait faire la planque dans les locaux pour pouvoir sauter sur les assaillants dès le début de l'attaque », écrit Dufourg. Il

tratives, Hélène fut relâché après 48 heures de garde à vue.

La directrice de l'ANPE de Montreuil déposa plainte. Avant que quoi que ce soit ne puisse voir le jour, le dossier fut classé sans suite. C'était la fin de cette enquête.

Plus tard, au moment de l'affaire Douce, Pierre Joxe déclara : « Tout fonctionnaire pris à commettre des actions illégales ne sera plus protégé mais renvoyé ». Il est dommage que le ministre n'ait pas pris de telles mesures après l'attaque de l'ANPE de Montreuil. Cela aurait pu freiner la conduite répréhensible des RG : et peut-être le pasteur Douce serait-il toujours en vie, et les actions douteuses à l'encontre de citoyens (le plus souvent innocents) qui se poursuivent probablement encore aujourd'hui, n'auraient-elles plus lieu.

Iraçabal est mort en 1986 d'une rupture d'anévrisme, peu de temps après avoir été nommé coordinateur de la ligue antiterroriste basque. Décidément, la frontière entre terroristes et anti-terroristes est des plus floues.

DE LA QUALITÉ D'UNE DÉMOCRATIE

Les exemples ci-dessus ne sont qu'une partie infime de ce qui circule sur les activités illégales des RG, activités souvent tournées contre ceux-là même qu'ils sont censés servir et protéger : les citoyens français. Buvures isolées, ou est-ce l'ensemble d'un système qui parfois se grippe ?

Ces activités ne sont pas inconnues des parlementaires qui se sont penchés sur la question il y a quelques années. De nombreux politiciens ont estimé que les réformes en cours n'allaient pas assez loin. Ils ont demandé que cette police, au-dessus des lois, soit dissoute. Toute volonté d'action parlementaire a-t-elle disparu ?

Au vu de ces excès, les citoyens français sont fondés à avoir des soupçons et des doutes sur leur police. La police, surtout la police secrète, est une sorte de baromètre démocratique et la qualité d'une démocratie se mesure à la qualité de ses institutions policières.



« Je connais trop bien les pressions qui peuvent être exercées sur un journaliste pour l'amener à écrire la bonne version de l'histoire », écrit l'ancien Inspecteur des RG Jean-Marc Dufourg dans son livre, *Section Manipulation*.

explique qu'il avait donné des instructions pour que les trois agresseurs soient interpellés et qu'Hélène puisse s'échapper.

Tout se déroula comme prévu... ou presque. Les *terroristes* cassèrent une vitre et commencèrent à mettre le feu aux bureaux. Cependant les hommes de Iraçabal, n'ayant pas beaucoup

Interdiction formelle d'aider

Frénésie à Stuttgart :

Bon nombre de politiques français ont fait des sectes leur cheval de bataille. Et le ministre des Affaires étrangères, M. Hervé de Charrette, n'est pas en reste. Il a même déclaré publiquement qu'il soutenait toutes mesures prises contre les sectes par le gouvernement allemand, cautionnant par là même la politique ouvertement discriminatoire de ce dernier.

Mais que soutient vraiment notre ministre des Affaires étrangères ? L'intolérance la plus irrationnelle, une injustice aveugle, un climat de haine. Si vous pensez que c'est exagéré, lisez ce qui suit. Vous y découvrirez les mesures démentielles que le gouvernement du Land de Stuttgart vient de mettre en place. Et ainsi pourrez en tirer vos propres conclusions.

elle est en substance, la dernière loi que vient de voter le gouvernement du Land de Stuttgart. Cette loi, qui entérine ouvertement la persécution des scientologues allemands, prouve, sans aucun doute possible, que certains membres de ce gouvernement, laissant désormais libre cours à leurs pulsions les plus irrationnelles, président au retour du nazisme.

Cette loi porte le numéro 5.4858.700.124.7. Elle a été votée le 29 janvier 1997 et ne traite que d'un seul sujet dont voici le texte :

« Il est formellement interdit à l'Église de Scientologie et de Dianétique de Stuttgart, à ses membres, aux employés de cette église ou à tout autre membre d'une de ses commissions, de distribuer des boissons, de la nourriture ou des vêtements aux sans-abri, ainsi que de les loger dans des maisons, louées par vous ou pour votre compte, dans le Passage Klett, le Passage Rotebuhl, sur la place du Château ou dans tout autre endroit public ».

Depuis plusieurs années, les scientologues de Stuttgart fournissent régulièrement de la nourriture chaude et des vêtements aux sans-abri de la ville. Ce programme, qui a toujours été exclusivement financé et mené par des volontaires, n'a jamais coûté un seul centime à la ville qui, par ailleurs, n'a jamais semblé y porter un quelconque intérêt. Rien n'a jamais été demandé en retour ni, bien sûr, accepté de la part de ces personnes démunies. Jamais la ville, ni aucune institution privée, n'a reçu de demandes de subventions – lesquelles auraient sans nul doute été rejetées – pour soutenir ce programme.

Pourtant, ce bol de soupe chaude et nourrissante offert par les scientologues volontaires est parfois le seul geste de charité que les SDF de Stuttgart sont en droit d'espérer durant les longs mois d'un hiver toujours rigoureux.

Mais certains officiels de la ville ne voient pas les choses sous cet angle. Aveuglés par la haine, et considérant sans doute que les résultats constructifs de ce programme d'aide sociale soulignaient leurs manquements, ils n'ont eu de cesse de le détruire. Intolérance et diligence allant, hélas, de paire dans leur vocabulaire, ils ont même poussé le raffinement jusqu'à faire porter, en express et par coursier, à l'Église de Scientologie, le texte de cette loi le jour même de son vote.

Les sanctions prévues en cas d'infraction à cette loi traduisent l'état d'esprit de ce gouvernement :



Depuis plusieurs années, les scientologues de Stuttgart fournissent régulièrement de la nourriture chaude et des vêtements aux sans-abri de la ville. Ceci vient d'être interdit par la récente loi, nouvelle manifestation des tentatives irrationnelles de la municipalité pour mettre un terme aux activités de l'Église.

« Toute violation se verra sanctionnée par une amende de 3 000 DM (soit 10 200 FF) »

Aider, et peut-être même sauver les sans-abri allemands, est donc devenu un *délit* passible d'une amende de 10 200 FF. Dans cette loi, qui participe d'un fascisme rampant, ces mesures se devaient d'être justifiées. On y lit donc que ces interdictions étaient nécessaires parce que « ces actions d'aide sociale – nourriture et vêtements fournis aux SDF – en servant de façade à votre mauvaise réputation, sont susceptibles de tromper le public ».

Et pour couronner le tout, les frais administratifs de 100 DM relatifs à la rédaction de cet acte ont été imputés à l'Église.

En d'autres termes, l'Église doit *soutenir les frais d'interdiction* de ses œuvres charitables... donc indemniser le gouvernement pour un *travail administratif* qui n'a eu pour objet que la violation de la Constitution du pays et de la Charte internationale des droits de l'homme que l'Allemagne s'est engagée à respecter.

Face à la critique internationale dénonçant sa politique gouvernementale qui n'est qu'une violation des Droits de l'Homme, l'Allemagne s'est contentée de répondre : « Ces gens ne comprennent pas l'Allemagne. Nous avons une histoire à part et devons entreprendre des actions particulières pour préserver le mode de vie allemand ».

La loi n° 5.4858.700.124.7 est un exemple des *actions particulières* dont l'Allemagne a besoin pour préserver son *statu quo*.

Le chancelier Kohl a sans doute raison... le monde ne comprend pas l'Allemagne.

Mais ce qu'il semble ignorer, c'est que la majorité des pays a vraiment identifié l'intolérance de l'Allemagne et est bien décidée à y résister.

En affirmant son soutien à la discrimination allemande, notre ministre des Affaires étrangères, M. Hervé de Charrette, jette l'opprobre sur les Français qui pourtant, et à l'instar de la communauté internationale, n'ont pas tous la mémoire courte.

Un passé obsédant qui resurgit

Indignation de la communauté internationale face à l'intolérance du gouvernement allemand

« Nous n'avons aucun préjugé »

« Ces allégations sont sans fondement ». « La discrimination religieuse n'existe pas en Allemagne ».

Tels sont les propos qui émaillent les déclarations quotidiennes du porte-parole du gouvernement allemand, du ministre du Travail Norbert Blum ou encore du ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel. Faut-il en conclure que les faits et les preuves ont, depuis longtemps, cessé d'être pertinents et qu'il est inutile de s'y attarder ?

Pourtant, d'un point de vue extérieur, les responsables politiques étrangers à l'Allemagne et les observateurs d'organisations humanitaires regardent ces déclarations – et ces actions – d'un œil méfiant.

La Commission des Droits de l'Homme et le Comité des Droits de

l'Homme des Nations Unies (deux entités distinctes), la Commission Européenne pour la Sécurité et la Coopération, la Commission d'Helsinki, le Département d'État des États-Unis, ainsi que de nombreux sénateurs et membres du Congrès Américain, des membres du Parlement des Pays-Bas et de la Chambre des Lords britanniques, l'Institut Rutherford, et de nombreux autres groupes et personnalités concernés par la protection des Droits de l'Homme – tous ont confirmé que la discrimination régnait en Allemagne et qu'elle était cautionnée par le gouvernement. En réalité, et à plusieurs reprises, il a été constaté que les violations des Droits de l'Homme perpétrées en Allemagne étaient pires que jamais depuis la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale.

Au milieu de ce concert de protestations internationales, une seule voix s'est élevée pour soutenir les agissements du gouvernement allemand...

celle de la France. Une ombre plane sur le pays des Droits de l'Homme.

Il serait regrettable que, sous couvert d'étroite collaboration économique, s'instaure, dans les arcanes de la politique, une autre collaboration chargée des relents nauséabonds de l'histoire. À moins que la seconde soit un préalable à la première. Durant la Seconde Guerre mondiale, la France et son gouvernement n'ont-ils pas donné leurs Juifs aux nazis alors que ces derniers n'avaient rien demandé ?

Des rapports d'Amnesty International ont condamné la France pour avoir laissé se développer racisme et xénophobie, lui reprochant très spécifiquement certains abus pratiqués dans les commissariats de police.

Il serait temps qu'artistes, intellectuels et citoyens honnêtes et respectueux des différences et des valeurs humaines prennent conscience de ce qui se trame et s'insurgent contre tous ces abus.



Les visages de l'intolérance : Ursula Caberta (ci-dessus) du « Groupe de travail Scientologie » a déclaré au Los Angeles Times qu'elle était très honorée d'être surnommée « le nouveau Goebbels » (ministre de la Propagande de Hitler). Le ministre du Travail allemand Norbert Blum (en haut, au centre) et Johannes Gerster (au centre, à droite) ont attaqué les minorités. Blum participe ouvertement à des réunions publiques aux côtés de skinheads et d'extrémistes.

IMMATURES, ANXIEUX ET PARANOÏQUES

En 1996, une délégation britannique, dirigée par deux membres de la Chambre des Lords, s'est rendue en Allemagne pour s'entretenir avec les

représentants de 17 groupes de minorités religieuses. Dans son rapport, cette commission souligne la stupeur de ses membres en découvrant les incroyables préjugés, discrimination et même persécution dont nos témoins ont fait l'objet.

David Rosser-Owen, l'un des membres de cette délégation britannique, a déclaré : « Ce que nous avons découvert nous a profondément choqué. Bien que l'Allemagne soit une démocratie pluraliste, elle n'en reste pas moins immature et profondément agitée, pour ne pas dire paranoïaque ».

Le Département d'État des États-Unis a, lui aussi, sévèrement condamné les mauvais traitements infligés aux scientologues et autres minorités religieuses en Allemagne dans son rapport sur les Droits de l'Homme de 1996. Et ce, pour la quatrième année consécutive (voir Le département d'État américain condamne l'Allemagne, page ci-contre).

Un cas de discrimination particulièrement criant a retenu notre attention. L'un des entraîneurs de l'équipe allemande d'escrime et certains de ses co-équipiers ont été brutalement renvoyés après de longs et loyaux services, simplement parce qu'on a découvert qu'ils avaient lu des livres de Scientologie. La lettre que l'entraîneur a reçue de son employeur précise bien que son licenciement n'est en aucun cas lié à son travail qui a toujours été excellent, mais « parce qu'il ne s'est pas désolidarisé de la

Des images de destruction :

Les partis politiques et les activistes allemands, reprenant des thèmes de propagande chers aux nazis, ont diffusé des livrets (photo à droite) qui représentent les minorités religieuses sous la forme d'insectes à exterminer. Des lettres anonymes portant l'aigle nazi, la svastika et le logo SS ont été envoyées aux églises. Un préservatif, présenté dans une boîte noire – dont l'illustration a été conçue par le Parti des Jeunes Chrétiens Démocrates (le parti de Helmut Kohl) – est l'emblème d'une campagne visant à interdire aux scientologues d'avoir des enfants.





philosophie et des buts de la Scientologie».

Bien sûr, si l'on compare ces actions au totalitarisme d'antan, les mêmes voix hostiles s'insurgent et crient au scandale. Mais que penser de la dernière mesure décidée, en décembre 1996, par le ministre des Affaires étrangères allemand, Norbert Blum ? Tous les bureaux rattachés à son ministère doivent désormais et conformément à la loi rapporter tous les noms des sociétés travaillant avec des scientologues ou ayant un quelconque rapport avec des organisations de Scientologie. Les noms de ces sociétés doivent être indiqués par un « S ». C'est là une violation flagrante des textes de la Constitution allemande et du respect des Droits de l'Homme et du Citoyen auxquels l'Allemagne a souscrit. Les scientologues vont-ils être bientôt obligés de porter un « S » sur leurs vêtements, comme les Juifs l'étoile jaune il y a cinquante ans ?

LE CHANCELIER QUI DIT « NON »

Lors d'une conférence de presse où il s'est vu opposer certaines déclarations de membres de son propre parti politique l'accusant de discrimination, le chancelier Kohl s'est contenté de rejeter ces accusations avec arrogance en déclarant que leurs auteurs « ne comprennent rien à l'Allemagne ». Et lorsque, dans l'émission 7 sur 7, Anne Sinclair lui a demandé pourquoi il avait tant de détracteurs à Hollywood et qu'autant d'artistes avaient signé une pétition dénonçant ses actions, il a fait la même réponse.

Le chancelier semble oublier que ça n'est autre que Peter Hintze, secrétaire général des Démocrates Chrétiens, son propre parti, qui a publié la brochure *Les Insectes. Non, merci (Insekten. Nein, Danke)* lors de la convention politique du parti en 1993. Les membres des religions minoritaires d'Allemagne y sont représentés sous forme d'insectes que

vient écraser une vigoureuse main aryenne nantie d'une tapette. A l'époque, on pouvait même obtenir cette ravissante allégorie sous forme d'autocollant en écrivant à Bonn, au Q.G. du parti. Parmi les illustrations que présentait cette brochure, on y trouvait un crâne avec des os croisés entourés des termes *Scientologie* et *Poison*. Cette même illustration se retrouva sur des boîtes de préservatifs, suggérant de façon odieuse qu'il fallait empêcher les scientologues d'avoir des enfants.

MESSIEURS LES CENSEURS...

Depuis 1980, 158 plaintes ont été déposées contre l'Eglise de Scientologie et les scientologues et ont débouché sur **158 ordonnances de non-lieu**. A chaque fois, il a été prouvé qu'aucune activité criminelle ne pouvait être retenue contre l'Eglise ou ses membres et les plaignants ont été déboutés. Le harcèlement dont la Scientologie fait l'objet ne laisse aucun doute.

36 tribunaux locaux ou régionaux ont déclaré que la Scientologie était une religion à part entière et devait donc être protégée, ainsi que le stipule la Constitution.

Dans 77 pays, notamment aux États-Unis, en Australie, en Autriche, aux Pays-Bas, et au Canada, tribunaux et organismes gouvernementaux ont reconnu la Scientologie comme religion.

Conternée par le harcèlement constant que subi notre Eglise, la Maison Blanche a, par l'intermédiaire de M. Samuel R. Berger, assistant adjoint du Président, chargé de la sécurité de l'Etat, fait connaître son opinion. Ce dernier a déclaré au député Cynthia McKinney : « Je puis vous assurer que nous continuerons de surveiller de très près la façon dont sont traités les scientologues d'Allemagne et ne manquerons pas de nous opposer sévèrement à toute discrimination dont ils pourraient faire l'objet ».

Le département d'État américain condamne l'Allemagne

Le rapport sur les droits de l'homme montre clairement que l'Allemagne pratique la discrimination

« **Q**uelle que soit votre culture ou votre croyance, la liberté de culte fait partie de vos droits fondamentaux », a déclaré le nouveau Secrétaire d'État américain Madeline Albright le 30 janvier dernier à Washington, lors de la parution du rapport 1996 du Département d'État sur les droits de l'homme.

« Faire reconnaître plus largement ce droit et mettre en lumière tout refus », a-t-elle ajouté, « sera une priorité de notre politique des droits de l'homme. » L'inventaire des cas d'atteintes aux droits de l'homme par pays comprend une importante section consacrée à l'Allemagne. Pour la quatrième année consécutive, cette section mentionne la sérieuse préoccupation du Département d'État face à la discrimination soutenue au niveau politique à l'encontre de membres de l'Eglise de Scientologie. Le rapport publié cette année comprend en fait les reproches les plus cinglants et les plus complets jusqu'à ce jour.

Le rapport insiste sur la préoccupation concernant « le harcèlement à la fois officiel et social, comprenant l'expulsion (ou l'interdiction de devenir membre) d'un parti politique. Des sociétés privées dont les propriétaires ou les cadres sont des scientologues peuvent se trouver face au boycott et à la discrimination, parfois avec l'accord du gouvernement. »

En fait, la plupart des exemples cités dans le rapport sont des exemples de discrimination, qui non seulement sont soutenus au niveau politique, mais à l'origine desquels on trouve l'un ou l'autre des principaux partis politiques allemands.

« ... A la fin de l'été dernier, le CDU (Union démocrate chrétienne), parti au pouvoir, approuva une résolution disant que le fait d'être membre « d'une organisation de Scientologie n'est pas compatible avec le statut de fonctionnaire et demandant que l'Eglise soit mise sous surveillance », indique le rapport. « La résolution demandait aussi qu'il soit interdit de financer sur des fonds publics des manifestations culturelles et artistiques mettant en scène des scientologues. En décembre, une organisation administrative du CDU confirma l'expulsion de trois de ses membres parce qu'ils appartenaient à l'Eglise. »

De nombreux autres cas spécifiques d'atteinte aux droits et de discrimination ont été cités :

■ « Des Länder (états) prirent à leur tour des mesures à l'encontre de membres de l'organisation. Le 1^{er} novembre, le Land de Bavière commença à vérifier auprès des candidats à des postes de fonctionnaires leur appartenance à la Scientologie. La Bavière déclara qu'elle ne financerait aucune activité artistique dans laquelle des scientologues étaient prévus. Elle décréta également que des sociétés privées ayant des contrats avec l'Etat dans des secteurs dits sensibles devaient signer une déclaration établissant qu'elles n'appliquaient pas les principes de la Scientologie. »

■ « De nombreux artistes ont souffert en tant que membres de l'organisation. On les a empêchés de jouer ou d'exposer leurs œuvres à cause de leur appartenance à l'Eglise. Au cours de l'été, le mouvement des jeunes de la CDU appela à un boycott du film *Mission Impossible* dont l'acteur principal est un scientologue, dans plusieurs états. En Bavière, le ministre de la Culture a été critiqué par le parlement de l'état pour avoir autorisé le musicien de jazz américain scientologue, Chick Corea, à participer à un festival de jazz soutenu par l'état. »

Se référant à la responsabilité du Département d'Etat en matière de respect des droits de l'homme, un porte-parole expliqua : « Nous sommes légalement mandatés pour écrire ces rapports et pour dire la vérité, et pour faire un compte-rendu aussi objectif que possible ».

Expliquant clairement que la persécution organisée des membres de l'Eglise de Scientologie n'était basée sur aucune preuve d'infraction de leur part, il ajouta que les scientologues « se trouvent face à la discrimination non à cause de ce qu'ils font », mais simplement à cause de leurs croyances.

Ce point a été mis en évidence dans le rapport qui note qu'en octobre 1996, le ministre de l'Intérieur lui-même concédait qu'il n'existait « aucun fait concret actuellement à l'appui des soupçons d'actes criminels ».

Si l'on considère qu'il y a des dizaines de milliers de scientologues en Allemagne, l'échec à trouver ne serait-ce qu'un soupçon d'acte criminel après des années d'enquête et de harcèlement devrait au moins prouver une chose au gouvernement. Mais si cela ne lui suffit pas, peut-être l'embaras créés par de continuelles condamnations de la part de gouvernements étrangers et d'instances chargées du respect de droits de l'homme y parviendra-t-il.

1996 Human Rights Report: Germany

Page 1 of 11



U.S. Department of State

Germany Country Report on Human Rights Practices for 1996

Released by the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, January 30, 1997.

GERMANY

The Federal Republic of Germany is a constitutional parliamentary democracy with an independent judiciary; citizens periodically choose their representatives in free and fair multiparty elections. The head of the Federal Government, the Chancellor, is elected by the lower house of Parliament. The powers of the Chancellor and of the Parliament are set forth in the Basic Law (Constitution). The 16 states enjoy significant autonomy, especially as concerns law enforcement and the courts, education, the environment, and social assistance.

Law enforcement is primarily a responsibility of state governments, and the police are organized at the state level. The jurisdiction of the Federal Criminal Office is limited to international organized crime, especially narcotics trafficking, weapons smuggling, and currency counterfeiting. Police forces in general are well trained, disciplined, and mindful of citizens' rights, although there were occasional instances of police abuse.

Germany's highly advanced economy affords its residents a high standard of living. The economy has had difficulty pulling out of its 1993-94 recession, which followed a reunification boom in the early 1990s. The economy picked up in the second half of 1996, but unemployment remains high, as the structural rate of unemployment rose again with the most recent recession. In the East, where economic integration and growth continued particularly strongly, employment has increased more noticeably than in the West. Nonetheless, overall unemployment in eastern Germany remains significantly higher than in the country's western half as the region continues to grapple with adjustment to free market conditions. Unemployment in the East affects women disproportionately more than men.

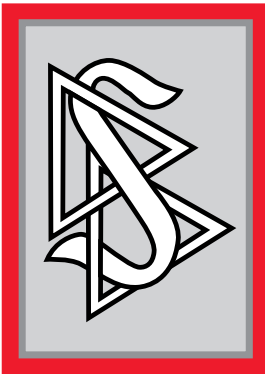
The Government fully respects the human rights of its citizens, and the law and judiciary provide effective means of dealing with instances of individual abuse. However, there were continued allegations of police abuse of prisoners, especially foreigners. Although violence or harassment directed at foreigners continued to occur within society as a whole, the number of incidents declined markedly, as was the case in 1995. Rightwing violence against foreigners decreased by nearly 50 percent, with 154 cases reported in the first 6 months of 1996, compared with 313 in the same period of 1995. Rightwing extremist violence rose sharply after German unification but peaked in 1992 and has since been declining sharply. Still, there were a significant number of attacks on property of persons, and foreigners were disproportionately the victims.

Anti-Semitic incidents decreased in the first 6 months of 1996. Most involved graffiti or distribution of anti-Semitic materials. The overwhelming majority of the perpetrators of attacks on foreigners or anti-Semitic acts were frustrated, apolitical youths and a small core of neo-Nazis. All major

2/5/97

12:33:37 PM

Une description d



Le mot religion est doté de multiples définitions qui toutes décrivent le rapport de l'homme avec le sacré, la connaissance, la sagesse, la perception d'un ou plusieurs Dieux, les âmes et les esprits.

Dans une société au passé fortement judéo-chrétien, la plus grande fréquence des communications entre les différentes cultures du monde, depuis le siècle dernier, a permis aux experts en la matière de reconnaître que certains schémas étaient communs à toutes.

Il est incontestable que la religion traite de l'esprit dans sa relation avec lui-même, de

l'univers et des autres formes de vie. C'est la conviction profonde que les hommes sont des êtres spirituels. A l'aube du XXI^e siècle, c'est un système de croyances et de pratiques utilisées par des groupes de gens pour débattre de problèmes métaphysiques.

Dans cette quête de réponses aux ultimes questions sur la vie, la religion de Scientology est unique. C'est la seule confession du vingtième siècle qui est née de l'application de principes scientifiques à des questions traditionnelles de religion.

C'est uniquement parce que les découvertes de la Scientology mènent à une véritable liberté spirituelle et à une compréhension de soi que sa croissance fut aussi rapide ; d'une petite église en 1954, c'est aujourd'hui un mouvement international qui compte plus de 8 millions de membres.

Comme toutes les nouvelles religions, la Scientology a tout d'abord été perçue comme une menace. En fait, elle ne « dérange » que le statu quo de certaines personnes qui tirent profit de l'ignorance de l'homme et, dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les mensonges et

les idées fausses à son sujet soient légion.

Il était donc important d'offrir au grand public des informations exactes sur ce qu'était réellement la Scientology. C'est dans ce but que fut compilé : « Qu'est-ce que la Scientology ? », l'ouvrage de référence le plus complet et le plus exhaustif jamais écrit.

On peut l'acheter dans la plupart des librairies ou le consulter sur le réseau WEB international en composant le : www.Scientology.org.

Des exemplaires de ce livre seront gracieusement envoyés aux personnalités religieuses, aux représentants des gouvernements et à la presse, sur simple demande écrite à l'adresse citée en page 16.

Éthique et Liberté vous fait connaître certains chapitres de ce livre, sous la forme d'une série d'articles. La première partie du chapitre 4, « Une description de la Scientology – La Dianétique : comprendre le mental », a été publiée dans la dernière édition. Des copies sont à votre disposition.

Nous vous proposons aujourd'hui la seconde partie, intitulée : « La Scientology : la connaissance de la vie. »



La première dynamique est la dynamique du SOI c'est elle qui pousse un individu à être un individu et à survivre en tant que tel. Cela comprend son propre corps, et son propre mental. C'est l'effort d'atteindre pour soi-même le plus haut niveau de survie le plus longtemps possible. Elle inclut l'individu lui-même et ses possessions. Elle n'inclut pas d'autres personnes. L'individualité s'y exprime pleinement.



La deuxième dynamique est la dynamique de la CREATIVITÉ. La créativité est l'impulsion à agir pour le futur, et la deuxième dynamique inclut toute créativité. Elle comprend la cellule familiale, l'éducation des enfants et toute activité qui rentre dans le cadre d'activités familiales. Elle comprend aussi le sexe en tant que processus garant du futur.



La troisième dynamique, est la SURVIE DU GROUPE. C'est l'impulsion à survivre avec un groupe d'individus ou en tant que groupe. C'est la survie du groupe, celui-ci prend vie et a une existence qui lui est propre. Un groupe peut être une communauté, quelques amis, une entreprise, un club, un état, une nation, une race ou toute autre forme de groupe. Quelle que soit son ampleur, il cherche à survivre en tant que groupe.

Les huit dynamiques. Les fondements de Scientology embrassent toutes les facettes de la vie. Certains de ses principes clés peuvent être utilisés par tout un chacun pour améliorer n'importe quel secteur de la vie. Les scientologues les utilisent dans leur vie quotidienne et leur application fait souvent toute la différence amenant le succès au lieu de l'échec. De plus ces principes aident à mieux comprendre ce qui paraît souvent compliqué et déroutant.

Supposons par exemple que la vie puisse être compartimentée de façon à ce que ses nombreuses activités, souvent confuses ou floues puissent être désormais beaucoup plus clairement définies. De même, supposons que

Afin d'examiner plus facilement chaque aspect de la vie et de mieux le comprendre, l'injonction originelle « *survis* » est divisée en huit parties appelées les *huit dynamiques* (une dynamique signifie ici un instinct, un élan une poussée). Ron Hubbard a observé et défini les quatre premières de ces dynamiques dans la Dianétique. Lorsque ses recherches l'ont conduit dans le domaine de la Scientology, il lui a été possible de les développer et de définir les quatre dernières.



La cinquième dynamique est la dynamique des FORMES DE VIE. C'est l'impulsion à survivre en tant que forme de vie, avec l'aide d'autres formes de vie, comme on peut le voir dans le règne animal ou végétal, chez les oiseaux, les insectes, les poissons et les plantes – ceci inclut en fait toutes les formes de vie, tout ce qui est directement et étroitement animé par la vie. C'est le besoin de survivre de toutes les formes de vie existantes. C'est l'intérêt porté à la vie elle-même.



La quatrième dynamique est la dynamique de l'ESPÈCE. La quatrième dynamique de l'homme est l'espèce humaine. C'est la dynamique qui pousse l'humanité entière à survivre comme un tout. Une seule nation est considérée comme une troisième dynamique, et toute les nation réunies peuvent être considérées comme la quatrième dynamique. Tous les hommes, toutes les femmes de l'humanité, parce qu'ils sont des hommes et des femmes, cherchent à survivre en tant que tels et pour le futur de chaque homme et de chaque femme.

toutes les différentes activités d'une personne puissent être comprises en elles-mêmes mais aussi en harmonie les unes avec les autres.

Nous y parvenons en Scientology en formulant le concept des huit dynamiques.

Avec la Scientology, l'individu a conscience que sa vie s'étend bien au delà de lui-même, et qu'il a une influence sur son environnement. Il se rend compte qu'il devrait participer davantage aux aspects de la vie autres que lui-même. S'il comprend chacune des dynamiques et leurs interactions, il peut alors agrandir son champ d'action et ainsi augmenter sa survie.

Le fait de définir ces dynamiques rend la vie plus simple et plus claire et met de l'ordre dans l'existence. On peut observer ses dynamiques, comment elles s'appliquent à sa propre vie, isoler

e la Scientologie

celles qui ont besoin d'être améliorées, et avec l'aide de la Scientologie, amener ces différentes parties à s'harmoniser entre elles.



La sixième dynamique est la dynamique de l'UNIVERS MATÉRIEL. L'univers matériel est composé de quatre parties distinctes : la matière, l'énergie l'espace et le temps. Cette dynamique est l'impulsion à survivre de l'univers matériel, par l'univers matériel et avec son aide ainsi que celle de chacun de ses composants.



La septième dynamique est la dynamique SPIRITUELLE. C'est l'impulsion à survivre en tant qu'être spirituel, le besoin qu'a la vie elle-même de survivre. Tout ce qui est spirituel, avec ou sans identité, vient se ranger dans la septième dynamique. Elle comprend le fait d'exister, le pouvoir de créer, le pouvoir de créer la survie, ou simplement de survivre, le pouvoir de détruire ou de faire semblant d'être détruit. Les idées et les concepts sont une subdivision de cette dynamique, ainsi que le désir de survivre grâce à eux. La septième dynamique est source de vie, distincte de l'univers matériel. Elle est la cause même de la vie. Il existe donc une impulsion pour que survive la source de la vie.

Ces principes et d'autres encore peuvent être appliqués de multiples façons différentes pour rendre la vie plus facile, mais il n'est pas nécessaire d'étudier la Scientologie pendant des mois avant de pouvoir commencer à l'utiliser. On nous a laissé croire que la vie est infiniment complexe et que l'homme est insondable. La Scientologie soutient le contraire : l'homme peut se connaître lui-même, réellement et profondément, et il peut maîtriser pleinement sa vie. La Scientologie est conçue de telle façon qu'en utilisant un seul de ses principes, on peut obtenir des changements remarquables.

Mais mis à part le fait que ces principes apportent des changements immédiats dans les relations humaines, ou une aide

appréciable dans la résolution de situations confuses, ils font partie intégrante de la Scientologie telle qu'elle est pratiquée à long terme. Ces efforts ont pour but (...) d'augmenter l'ARC (des individus) et d'améliorer leurs dynamiques de manière constante. Elle possède une technologie qui obtient ces résultats.



La huitième dynamique est l'impulsion à exister en tant qu'INFINI. Elle est généralement connue comme la dynamique de l'Être suprême ou du Créateur. Elle est plus exactement définie comme l'Infini. Elle embrasse l'intégrité du tout.

AFFINITÉ, RÉALITÉ ET COMMUNICATION

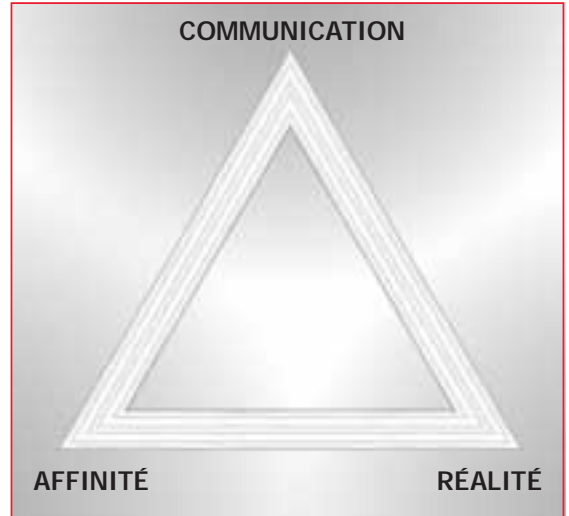
Il existe, en Scientologie, un autre outil d'une importance primordiale, et c'est le principe de l'affinité, de la réalité et de la communication. Ces trois facteurs sont interdépendants et peuvent être représentés par un triangle. Ils sont d'une aide précieuse dans toute relation humaine.

Le premier sommet de ce triangle est l'affinité. L'affinité exprime le degré d'affection que l'on ressent. Ici le mot affinité s'emploie dans le sens d'amour ou d'affection pour quelque chose.

Le second sommet du triangle représente la réalité. La réalité pourrait être définie comme « ce qui semble être ». La réalité est essentiellement un accord : nous convenons de la réalité de quelque chose et c'est cela qui est réel.

Le troisième sommet du triangle représente la communication c'est à dire l'échange d'idées, d'objets entre deux personnes. Dans les relations humaines ce sommet est plus important que les deux autres.

Le triangle d'ARC n'est pas équilatéral. L'affinité et la réalité sont beaucoup moins importantes que la communication. On pourrait dire que le triangle commence avec la communication qui, par la suite, donne naissance à l'affinité et à la réalité.



Les composantes de la compréhension.

La Scientologie accorde énormément d'importance à la communication. Les scientologues savent que la communication est ce qui leur permettra d'atteindre des niveaux de conscience et de bonheur plus élevés.

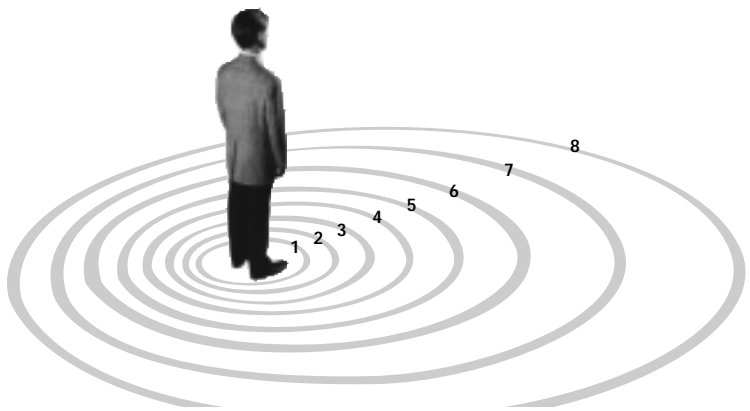
L'affinité, la réalité et la communication sont les trois composantes de la compréhension. Elles sont interdépendantes. Si l'intensité de l'une diminue celle des deux autres diminuera aussi. Inversement si l'une d'elles

augmente, les deux autres augmenteront également. Le triangle d'ARC a une infinité d'applications dans la vie. Il permet de savoir comment parler à quelqu'un : si l'on choisit un sujet de conversation avec lequel il peut être d'accord, l'affinité augmentera et il sera plus facile de communiquer avec lui. Il suffit d'élever un point du triangle pour élever les deux autres. Avec ce principe, on peut améliorer ses relations avec n'importe qui.

Un être humain consiste essentiellement en une impulsion fondamentale qui le motive dans l'existence. Cet élan, cette force qui le pousse à aller de l'avant tout au long de son existence, c'est la survie. C'est l'effort de l'organisme pour survivre. Nous appelons cette poussée vers la survie une dynamique.

L. Ron Hubbard

Comment déterminer les solutions optimales ?
Lisez : *Les Dynamiques de l'existence*





Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous

par L. Ron Hubbard

Le chemin du bonheur est un guide basé sur le bon sens, qui permet à chacun d'améliorer sa vie. Ce code moral non religieux destiné aussi bien aux adultes qu'aux enfants est le témoignage du regard que portait Ron Hubbard sur les hommes de bonne volonté, quelles que soient leurs croyances. Son but est d'améliorer le niveau de la moralité dans le monde d'aujourd'hui.

Les 21 préceptes décrits dans ce livre représentent - s'ils sont suivis - un réel chemin vers une vie réussie dans le monde actuel. Nous vous présentons le précepte 10 : d'autres seront publiés dans nos prochaines éditions.

Précepte 10 du chemin du bonheur : Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous.

Des hommes et des groupes mal intentionnés et dénués de scrupules peuvent s'emparer du pouvoir et s'en servir à des fins personnelles.

Lorsqu'un gouvernement est organisé et administré pour servir les intérêts d'un certain nombre d'individus et de groupes, la société n'en a pas pour longtemps. Une telle politique menace la survie de chacun, y compris celle des dirigeants. Il suffit d'ouvrir un livre d'histoire pour constater que ce genre de gouver-

nement finit toujours par disparaître. Toute opposition à ce type de gouvernement ne conduit généralement qu'à une escalade de la violence.

Nous pouvons cependant élever la voix pour marquer notre désapprobation lorsque de tels abus commencent à se répandre, car rien ne nous oblige à soutenir un tel gouvernement. On peut, tout en restant dans la légalité, refuser de coopérer : tôt ou tard, des réformes seront adoptées. A l'heure actuelle, plusieurs gouvernements dans le monde sont en train d'échouer parce que la population manifeste silencieusement son désaccord en refusant de coopérer. Ces régimes sont en péril : le moindre souffle de vent peut les faire basculer.

En revanche, lorsqu'un gouvernement œuvre manifestement dans l'intérêt de tous et non pour un dictateur déséquilibré ou un groupe particulier, il mérite qu'on lui apporte un soutien sans réserve.

Le gouvernement est un sujet d'étude à part entière. Dans les écoles, on enseigne surtout l'*instruction civique*, qui traite des droits et des devoirs du citoyen dans notre société actuelle. La matière intitulée *gouvernement* regroupe plusieurs sujets : l'économie politique, la philosophie politique, le pouvoir politique, etc. Tout ce qui touche au gouvernement et à l'art de gouver-

ner peut être formulé d'une manière extrêmement précise. En fait, il s'agit là presque d'une science et d'une technologie. Si l'on aspire à un meilleur gouvernement, à un gouvernement qui n'engendre pas de conflits, on devrait préconiser l'enseignement de cette matière dès l'école primaire. On peut également consulter des ouvrages spécialisés. Ce n'est pas un sujet très difficile, si l'on cherche dans le dictionnaire le sens des mots compliqués.

Après tout, ce sont les citoyens et leurs représentants qui suent sang et eau pour leur pays. Un gouvernement n'a pas de sang à verser, ni même de sourires à dispenser, car ce n'est qu'un concept imaginé par les hommes. C'est en l'individu que réside la vie, c'est-à-dire en vous.

Il est difficile de voyager sur le chemin du bonheur lorsque les ombres de l'oppression et de la tyrannie l'obscurcissent. Un gouvernement bienveillant, conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous, rendra - on a pu le constater dans le passé - le chemin plus facile à parcourir. Lorsqu'un tel gouvernement existe, il mérite qu'on le soutienne.

L. Ron Hubbard
Fondateur

À propos du Chemin du Bonheur

Ces préceptes sont adoptés par des millions de scientologues, et se présentent ainsi :

1. Prenez soin de vous-même
2. Soyez modéré
3. Ne soyez pas de mœurs faciles
4. Aimez et aidez les enfants
5. Honorez et aidez vos parents
6. Donnez le bon exemple
7. Cherchez à vivre avec la vérité
8. Ne commettez pas de meurtre
9. Ne faites rien d'illégal
10. Apportez votre soutien à un gouvernement conçu et œuvrant dans l'intérêt de tous
11. Ne causez pas de tort à une personne de bonne volonté
12. Sauvegardez et améliorez votre environnement
13. Ne volez pas
14. Soyez digne de confiance
15. Acquiescez-vous de vos obligations
16. Soyez travailleur
17. Soyez compétent



18. Respectez les croyances religieuses d'autrui
 19. Essayez de ne pas faire aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'ils vous fassent.
 20. Essayez de traiter les autres comme vous voudriez qu'ils vous traitent
 21. Epanouissez-vous et prospérez
- Plus de 53 millions de livrets sont en circulation de par le monde. Le Chemin du Bonheur est un outil qui peut aider celui qui désire mener une vie moins troublée, plus heureuse.

Ce livret est disponible gratuitement au Journal.

Éducation, alphabétisation & civilisation

Pendant des siècles, la culture française a joui d'un rayonnement mondial.

Mais depuis deux décennies, l'éducation a subi un inquiétant déclin...

Les répercussions sur les générations actuelles et futures sont multiples et insidieuses.

En effet, ceux qui ne peuvent apprendre correctement sont plus ou moins incapables de comprendre le monde qui les entoure, d'y jouer un rôle constructif, et de communiquer avec leurs semblables.

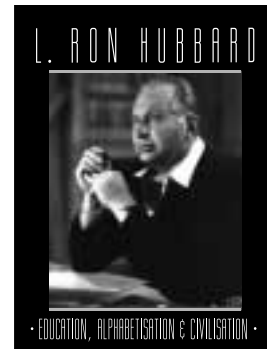
S'ensuivent alors le désespoir, le rejet de la société, puis la criminalité dont les statistiques sont en hausse constante.

IL EXISTE UNE SOLUTION : LA PÉDAGOGIE HUBBARD

Il ne s'agit pas d'une simple théorie, mais d'une méthode pratique que chacun peut utiliser, quel que soit son âge, son niveau et la matière étudiée. L. Ron Hubbard a isolé les barrières fondamentales dans le sujet de l'étude, et la manière de les surmonter.

Ses découvertes sont consignées dans de nombreux ouvrages éducatifs. Une brochure (voir ci-contre) vous les présente.

Si vous souhaitez en prendre connaissance, il vous suffit de nous en faire la demande et nous serons heureux de vous l'adresser.



ADDRESSES

Ethique & Liberté

Directeur de la Publication : Danièle Gounord
Photos : Ethique & Liberté
Redaction et siège social :
7, rue Jules César - 75012 Paris - Tél. : 01 44 74 61 68
Rédacteur en chef : Catherine Thomas
Maquette P.A.O. : Marc Hamind
Avec la collaboration de Freedom Magazine, 6331 Hollywood

Boulevard, Suite 1200, Los Angeles, CA 90028-6329, Etats-Unis
N° ISSN : 1169-3711
Dépôt légal à parution n° 9 juin 1997.
Publié par l'association Ethique & Liberté.
Impression : Théta Graph - Villeneuve-le-Roi

© 1997 Ethique & Liberté, Tous droits réservés.
Scientologie, Dianétique sont des marques déposées, détenues par RTC et utilisées avec son autorisation. La Scientologie est une philosophie religieuse appliquée.
Nous remercions la L.Ron Hubbard Library pour l'autorisation de reproduire des passages de l'œuvre de L. Ron Hubbard. Toute reproduction partielle ou intégrale

des articles de ce numéro est autorisée après accord écrit d'Ethique et Liberté.

Pour plus d'information sur la Scientologie, composez le 01 44 74 61 68 ou contactez l'une des Eglises ou Missions suivantes :
Ile-de-France : 7, rue Jules César, 75012 Paris - Tél. : 01 53 33 52 00 • Celebrity Centre : 69, rue Legendre, 75017 Paris - Tél. : 01 46 27 65 00 • LYON : 3, place des Capucins, 69001 Lyon Teraux - Tél. : 04 78 29 06 67 • ANGERS : 21, rue Paul-Bert - 49100 Angers - Tél. : 02 41 87 80 94 • CLERMONT-FERRAND : 6, rue Dulaure, 63000 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 37 95 90

• SAINT-ETIENNE : 24, rue Marengo, 42000 Saint-Etienne - Tél. : 04 77 25 24 64 • NICE : 28, rue Gioffredo, 06000 Nice - Tél. : 04 93 85 77 11
• TOULOUSE : 9, rue Edmond de Planet, 31000 Toulouse - Tél. : 05 61 23 07 10 • BORDEAUX : BP 14, 33036 Bordeaux - Tél. : 05 56 52 03 25 • MARSEILLE : 58, rue Saint-Savournin, 13001 Marseille - Tél. : 04 91 92 75 30 • BELGIQUE - BRUXELLES : 61, rue Prince-Royal, 1050 Bruxelles - Tél. : 00 32 2 511 87 60 • SUISSE - LAUSANNE : 10, rue de la Madeleine, Lausanne - Tél. : 00 41 21 323 86 30 • GENEVE : 9, route de Saint-Julien, 1227 Carouge, Genève - Tél. : 00 41 22 300 39 79.